

Vendredi 17 juillet 2020

L'an deux mille Vingt le Dix-Sept Juillet à 9 heures

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L. 5211 - 11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans le **Grand amphithéâtre de UniLaSalle - Campus Beauvais - 19 rue Pierre Waguet - 60000 BEAUVAIS**

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance, monsieur Alexis LE COUTEULX est désigné à l'unanimité secrétaire permanente de séance et procède à l'appel nominal

Madame Caroline CAYEUX

Gérard HEDIN, Béatrice LEJEUNE (départ au dossier n°24), Jacques DORIDAM, Brigitte LEFEBVRE, Dominique CORDIER, Jean-François DUFOUR, Victor DEBIL-CAUX, Hans DEKKERS, Loïc BARBARAS, Aymeric BOURLEAU, Antoine SALITOT, Christophe TABARY, Charlotte COLIGNON, Ali SAHNOUN, Dominique DEVILLERS, Franck PIA, PHILIPPE VAN WALLEGHEM (départ au dossier 21), Lionel CHISS, Hubert VANYSACKER, Christophe DE L'HAMAIDE, Laurent DELAERE, Sandra PLOMION, Gregory PALANDRE, Martial DUFLOT, Patrice HAEZEBROUCK, Laurent DELMAS (départ au dossier n°24), Jean-Louis VANDEBURIE, Monette-Simone VASSEUR, Hubert PROOT, Jean-Jacques DEGOUY, Noël VERCHAEVE, Henry GAUDISSERT, Jean-Pierre SENECHAL, Chantal TRANCHANT (suppléante de Philippe DESIREST), Jean LEVOIR, Christine PRETTE, Marie Claude DEVILLERS, Christiane HERMAND, Martine DELAPLACE, Michel ROUTIER, Régis LANGLET, Philippe ENJOLRAS, Martine MAILLET, Megane HACQUE (suppléante de Christian Demay), Catherine CANDILLON, Thierry AURY, Marcel DUFOUR, Monsieur Alain ROUSSELLE, Guylaine CAPGRAS, Nathalie ROLLAND, Dominique CLINCKEMAILLIE, Catherine MARTIN, Bruno GRUEL (départ au dossier n°24), Francis BELLOU, Corinne FOURCIN, Éric MICLOTTE, Charles LOCQUET, Samuel PAYEN, Philippe VIBERT, Anne-Françoise LEBRETON, Farida TIMMERMAN, David MAGNIER, David CREVET, Yannick MATURA (départ au dossier n°24), Peggy CALLENS (départ au dossier n°24), BELLEPERCHE Sophie (départ au dossier n°11), Jean-Philippe AMANS, Leila DAGDAD, Vanessa FOULON, Grégory NARZIS (départ au dossier n°24), Mehdi RAHOUI, Nathalie KABILE, Frédéric GAMBLIN, Hatice KILINC SIGINIR, Jean-Marie SIRAUT, Dominique MORET, Alexis LE COUTEULX

Didier LEBESGUE, Jean-Marie DURIEZ, Mamadou BATHILY, Ludovic CASTANIE, Halima Kharroubi, Laureen HULOT

Catherine THIEBLIN représentée par Jacques DORIDAM
Mohrad LAGHRARI représenté par Hatice KILINC SIGINIR
Jean-Charles PAILLART représenté Gérard HEDIN
Cédric MARTIN représenté Loïc BARBARAS
Jacqueline MENOUBE représentée par Franck PIA
Patricia HIBERTY représentée Charles LOCQUET
LEFEVRE Laurent représenté par Caroline CAYEUX
Claire MARAIS-BEUIL représentée par David MAGNIER
Isabelle SOULA représentée par Lionel CHISS
Valérie MENARD GAULTIER représentée par Dominique Cordier
Sylvain FRENOY représenté par Marie Claude DEVILLERS,
Patrick SIGNOIRT représenté par Jean-Jacques DEGOUY
Mamadou LY représenté par Victor DEBIL-CAUX
Jérôme LIEVAIN représenté par Antoine SALITOT
Christophe GASPART représenté par Yannick MATURA jusqu'au dossier 24
Marianne SECK représentée par Leila DAGDAD
Roxane LUNDY représenté par Grégory NARZIS (jusqu'au dossier n°26)
Sophie BELLEPERCHE représentée par Aymeric BOURLEAU (à partir du dossier dossier n°11)
PHILIPPE VAN WALLEGHEM représentée par Jean-Louis VANDEBURIE à partir du dossier n°22

Envoyé en préfecture le 28/07/2020

Reçu en préfecture le 28/07/2020

Affiché le

le 20 juillet 2020

ID : 060-200067999-20200717-2020_377-DE

Date de la convocation : le 3 juillet 2020 - Date d'affichage

Nombre de présents :

78 du dossier n°1 au dossier n°10
77 du dossier n° 11 au dossier n°14
76 au dossier n°15 (Madame la Présidente étant
sortie pour les comptes administratifs, elle n'a pas
pris part au vote)
77 du dossier n°16 au dossier n°21
76 du dossier n°22 au dossier n°24
70 au dossier n°25
69 à partir du dossier n°26

Nombre de votants :

95 du dossier n°1 au dossier n°14
94 au dossier n°15 (Madame la Présidente étant
sortie pour les comptes administratifs, elle n'a pas
pris part au vote)
95 du dossier n°16 au dossier n°24
88 au dossier n°25
86 partir du dossier n°26

Administration générale - Finances - compte administratif 2019 des budgets principal et annexes

Monsieur Lionel CHISS, Vice-Président

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du 10 décembre 2018 approuvant le budget primitif 2019,

Vu les décisions modificatives prises lors des séances du conseil communautaire des 14 octobre et 13 décembre 2019 ,

Considérant que l'arrêté des comptes de l'établissement public est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par Madame La Présidente qui doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Considérant l'ordonnance du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire reporte cette échéance au 30 juillet 2020.

Considérant que le compte de gestion du comptable fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif de l'ordonnateur,

Vu le document budgétaire conforme aux instruction comptable et budgétaire M14 et M4 et le rapport de présentation,

Proposition :

- adopter le compte administratif 2019 du budget principal et des budgets annexes de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL**Section de fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	4 439 046,53
Dépenses de l'exercice	72 676 160,57	Recettes de l'exercice	75 047 831,30
Total :	72 676 160,57	Total :	79 486 877,83

Résultat de la section de fonctionnement (A)	6 810 717,26
---	---------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	2 621 067,69	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	18 427 953,53	Recettes de l'exercice	16 483 441,31
Total :	21 049 021,22	Total :	16 483 441,31

Résultat de la section d'investissement (B)	-4 565 579,91
--	----------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2019 de (A + B) : +2 245 137,35

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +653 675,05

Le résultat cumulé au 31/12/2019 est de : +2 898 812,40
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**Section d'exploitation**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	3 111 357,06
Dépenses de l'exercice	5 619 470,55	Recettes de l'exercice	7 102 443,40
Total :	5 619 470,55	Total :	10 213 800,46

Résultat de la section d'exploitation (A)	4 594 329,91
--	---------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	1 392 413,47
Dépenses de l'exercice	5 952 672,64	Recettes de l'exercice	6 155 511,92
Total :	5 952 672,64	Total :	7 547 925,39

Résultat de la section d'investissement (B)	1 595 252,75
--	---------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2019 de (A + B) : +6 189 582,66

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -2 304 244,34

Le résultat cumulé au 31/12/2019 est de : +3 885 338,32
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE SPANC**Section d'exploitation**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	6 528,70
Dépenses de l'exercice	55 546,41	Recettes de l'exercice	14 634,14
Total :	55 546,41	Total :	21 162,84

Résultat de la section d'exploitation (A)	-34 383,57
--	-------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	63 317,15
Dépenses de l'exercice	64 127,00	Recettes de l'exercice	34 452,00
Total :	64 127,00	Total :	97 769,15

Résultat de la section d'investissement (B)	33 642,15
--	------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2019 de (A + B) : -741,42

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0,00

Le résultat cumulé au 31/12/2019 est de : -741,42

(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS**Section d'exploitation**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	55 054,20
Dépenses de l'exercice	9 150 167,64	Recettes de l'exercice	10 053 306,59
Total :	9 150 167,64	Total :	10 108 360,79

Résultat de la section d'exploitation (A)	958 193,15
--	-------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	1 221 961,84
Dépenses de l'exercice	3 008 228,60	Recettes de l'exercice	1 485 010,69
Total :	3 008 228,60	Total :	2 706 972,53

Résultat de la section d'investissement (B)	-301 256,07
--	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2019 de (A + B) : +656 937,08

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +219 254,30

Le résultat cumulé au 31/12/2019 est de : +876 191,38

(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE GNV

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	693 014,13
Dépenses de l'exercice	684 422,46	Recettes de l'exercice	445 970,63
Total :	684 422,46	Total :	1 138 984,76

Résultat de la section d'exploitation (A)	454 562,30
--	-------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	88 890,06
Dépenses de l'exercice	35 716,66	Recettes de l'exercice	35 718,00
Total :	35 716,66	Total :	124 608,06

Résultat de la section d'investissement (B)	88 891,40
--	------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2019 de (A + B) : +543 453,70

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0,00

Le résultat cumulé au 31/12/2019 est de : +543 453,70
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE ZONE DU HAUT VILLE

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	5 527 991,40	Recettes de l'exercice	5 527 991,40
Total :	5 527 991,40	Total :	5 527 991,40

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0,00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	573 077,57	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	4 530 913,07	Recettes de l'exercice	5 370 155,90
Total :	5 103 990,64	Total :	5 370 155,90

Résultat de la section d'investissement (B)	266 165,26
--	-------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2019 de (A + B) : +266 165,26

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0,00

Le résultat cumulé au 31/12/2019 est de : +266 165,26
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE ZONE DE PINCONLIEU**Section de fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	940 964,94	Recettes de l'exercice	940 964,94
Total :	940 964,94	Total :	940 964,94

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0,00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	388 922,87	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	980 495,63	Recettes de l'exercice	921 589,58
Total :	1 369 418,50	Total :	921 589,58

Résultat de la section d'investissement (B)	-447 828,92
--	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2019 de (A + B) : -447 828,92

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

Le résultat cumulé au 31/12/2019 est de : -447 828,92
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE ZONE DE BEAUVAIS TILLE**Section de fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	9 141 223,85	Recettes de l'exercice	9 141 223,85
Total :	9 141 223,85	Total :	9 141 223,85

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0,00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	699 274,82
Dépenses de l'exercice	9 101 312,52	Recettes de l'exercice	8 452 271,61
Total :	9 101 312,52	Total :	9 151 546,43

Résultat de la section d'investissement (B)	50 233,91
--	------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2019 de (A + B) : +50 233,91

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

Le résultat cumulé au 31/12/2019 est de : +50 233,91
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES TECHNOLOGIQUES

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	518 290,54	Recettes de l'exercice	518 290,54
Total :	518 290,54	Total :	518 290,54

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0,00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	516 009,21	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	518 290,48	Recettes de l'exercice	516 009,27
Total :	1 034 299,69	Total :	516 009,27

Résultat de la section d'investissement (B)	-518 290,42
--	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2019 de (A + B) : -518 290,42

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

Le résultat cumulé au 31/12/2019 est de : -518 290,42
 (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES SAINT MATHURIN

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	957 591,29	Recettes de l'exercice	957 591,29
Total :	957 591,29	Total :	957 591,29

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0,00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	885 477,92	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	957 590,85	Recettes de l'exercice	885 478,36
Total :	1 843 068,77	Total :	885 478,36

Résultat de la section d'investissement (B)	-957 590,41
--	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2019 de (A + B) : -957 590,41

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

Le résultat cumulé au 31/12/2019 est de : -957 590,41
 (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES TRANSFEREES**Section de fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	852 146,54	Recettes de l'exercice	852 146,54
Total :	852 146,54	Total :	852 146,54

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0,00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	683 000,00
Dépenses de l'exercice	847 602,30	Recettes de l'exercice	7 000,00
Total :	847 602,30	Total :	690 000,00

Résultat de la section d'investissement (B)	-157 602,30
--	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2019 de (A + B) : -157 602,30

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

Le résultat cumulé au 31/12/2019 est de : -157 602,30
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE PEPINIERE**Section de fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	22 492,08
Dépenses de l'exercice	197 765,34	Recettes de l'exercice	239 265,90
Total :	197 765,34	Total :	261 757,98

Résultat de la section de fonctionnement (A)	63 992,64
---	------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	13 424,65
Dépenses de l'exercice	254 433,57	Recettes de l'exercice	295 227,33
Total :	254 433,57	Total :	308 651,98

Résultat de la section d'investissement (B)	54 218,41
--	------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2019 de (A + B) : +118 211,05

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -23 571,40

Le résultat cumulé au 31/12/2019 est de : +94 639,65
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

Commission : - Administration générale et finances

Service : Direction des finances et du conseil de gestion

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

RAPPORT DE PRÉSENTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2019

PREAMBULE

Le vote du compte administratif 2019 termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Pour rappel, ce dernier a été précédé par un débat d'orientation budgétaire le 15/11/2018, suivi du vote des budgets primitifs 2019 le 10/12/2018 et des décisions modificatives afférentes les 14/10/2019 et 13/12/2019.

Les documents budgétaires « réglementaires », remis à l'ensemble des membres du conseil communautaire, répondent aux exigences du cadre légal comptable et budgétaire des instructions M14 et M4. Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues du document budgétaire.

S'agissant de ces documents réglementaires, leur mise à disposition du public en vertu de l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'effectue, au choix des personnes intéressées, soit par :

- consultation sur place au service des finances de l'agglomération (locaux au 3^{ème} étage de l'hôtel de ville de Beauvais),
- envoi dématérialisé via internet sur simple demande par courriel à formuler à l'adresse finances@beauvaisis.fr,
- envoi par courrier postal sur demande écrite moyennant le coût de reproduction du document demandé.

Pour ce qui concerne les élus communautaires, ces documents réglementaires sont insérés au dossier du conseil communautaire qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L. 2121-12 du CGCT.

Concernant les ratios prévus à l'article R. 2313-1 du CGCT, ils sont insérés dans la maquette budgétaire et dans le présent rapport de présentation. Leur communication au public s'effectue via cette dernière insertion puisque le présent rapport est mis en ligne sur le site internet de l'agglomération du Beauvaisis (<http://www.beauvaisis.fr>) à la rubrique «présentation/ finances ».

SOMMAIRE

I – LE BUDGET PRINCIPAL.....	4
A - Les résultats du budget principal	4
B - La section de fonctionnement	4
1 - Les recettes de fonctionnement.....	4
2 - Les dépenses de fonctionnement	9
3 - La répartition fonctionnelle de la section de fonctionnement	14
C – La section d’investissement.....	20
1 - Les ressources d’investissement	20
2- Les dépenses d’investissement	22
3- Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP).....	26
II – BUDGETS ANNEXES	27
A - ASSAINISSEMENT COLLECTIF	27
1– Section d’exploitation	27
2 – Section d’investissement.....	28
B- SERVICE PUBLIC D’ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC).....	30
1– Section de fonctionnement.....	30
2 – Section d’investissement.....	31
C – TRANSPORTS	32
1 – Section de fonctionnement.....	32
2 – Section d’investissement	33
D - STATION GAZ NATUREL POUR VEHICULES.....	35
1 – Section de fonctionnement.....	35
2 – Section d’investissement	36
E - LES BUDGETS ANNEXES DE ZONES	36
1 - Parc d’activités économiques du Haut- Villé	36
2 - Pinçonlieu.....	38
3- Zone de Beauvais Tillé (Novaparc).....	40
4- Zone d’activités technologiques	42
5- ZAC Saint Mathurin	43
6- Zones d’activités transférées.....	45
F- PEPINIERE ET HOTEL D’ENTREPRISES.....	46
III – CONSOLIDATION DES RESULTATS.....	49
IV - RATIOS.....	50
V - REPARTITION SUR 100 EUROS DES BUDGETS CONSOLIDES (fonctionnement + investissement.....	51

SYNTHESE GENERALE

Budget principal : les recettes de l'exercice totalisent 91.5 millions d'euros et les dépenses 91.1 millions d'euros.

Les recettes de fonctionnement totalisent 75 millions d'euros, soit un niveau supérieur à celui constaté en 2018 de + 516 mille euros, soit + 1%.

Les dépenses de fonctionnement 2019 totalisent 72.7 millions d'euros en augmentation de 4,8 millions d'euros par rapport à 2018. Cette augmentation de 7% est due :

- à la constitution d'une provision de 2.2 millions d'euros pour financer les futurs déficits estimés des budgets annexe de zone ;
- à l'augmentation des charges à caractère général de 1 million d'euros (+7%) ;
- à l'augmentation des « autres charges de gestion courante de + 766 mille euros (+11%) ;
- à l'augmentation de la dotation aux amortissements de +10% (+ 435 mille euros).

Ces variations vous sont expliquées dans ce rapport.

En matière d'investissement, ce sont 16,4 millions d'euros qui ont été perçus, dont la plus grosse part provient de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 (5 millions d'euros), ainsi que de la dotation aux amortissements (4,8 millions d'euros).

S'agissant des dépenses d'investissements de 2019, elles totalisent 18,4 millions d'euros avec 15,7 millions de dépenses d'équipement dont la principale réalisation en 2019 a été celle du théâtre avec 6,6 millions d'euros.

Budgets annexes :

Le budget assainissement totalise 13,3 millions d'euros en recettes et 11,6 millions d'euros en dépenses.

Le budget des transports totalise 11,5 millions d'euros en recettes et 12 millions d'euros en dépenses.

Les budgets annexes de zone totalisent 997 mille euros en recettes provenant des ventes de terrains. Pour les dépenses, 864 mille euros ont couvert les acquisitions de terrains et 745 mille euros les travaux.

I – LE BUDGET PRINCIPAL

A - LES RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL

	Résultats au 31/12/2018	Résultat d'exécution 2019	Résultats au 31/12/2019(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	4 439 046,53	2 371 670,73	6 810 717,26		6 810 717,26
Investissement	-2 621 067,69	-1 944 512,22	-4 565 579,91	653 675,05	-3 911 904,86
Total :	1 817 978,84	427 158,51	2 245 137,35	653 675,05	2 898 812,40

Le résultat cumulé de l'exercice 2019 s'établit à + 2 898 812,40 euros et fera l'objet d'une reprise lors la prochaine décision modificative de l'exercice 2019.

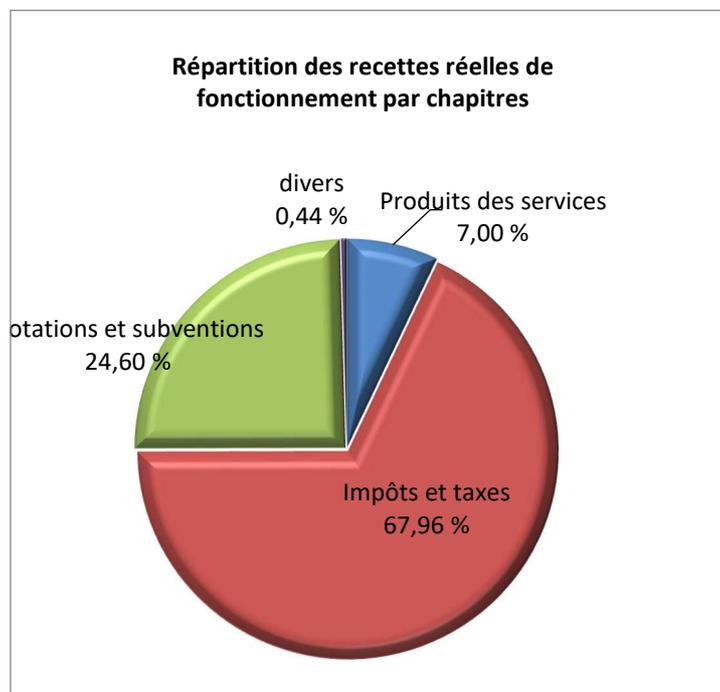
B - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement		2017 CA	2018 CA	2019		
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.
013	Atténuations de charges	269 443	331 421	256 420	69 758	0,03%
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	5 762 509	5 596 952	5 334 890	5 246 250	98%
73	Impôts et taxes	47 048 210	50 325 042	50 606 259	50 896 882	101%
74	Dotations, subventions et participations	17 916 186	17 416 819	18 238 205	18 426 915	101%
75	Autres produits de gestion courante	161 632	217 248	173 280	161 802	93%
76	Produits financiers	340	69	10	0	4%
77	Produits exceptionnels	71 477	30 232	675 034	45 732	7%
78	Reprises sur provisions	245 970	494 705	50 000	50 000	100%
<i>S/total recettes réelles de fonctionnement.</i> :		<i>71 475 768</i>	<i>74 412 488</i>	<i>75 334 098</i>	<i>74 897 339</i>	<i>99%</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	131 046	119 405	193 000	150 493	78%
Total recettes de fonctionnement :		68 540 517	74 531 893	75 527 098	75 047 831	99%

(1) hors reprise de résultat

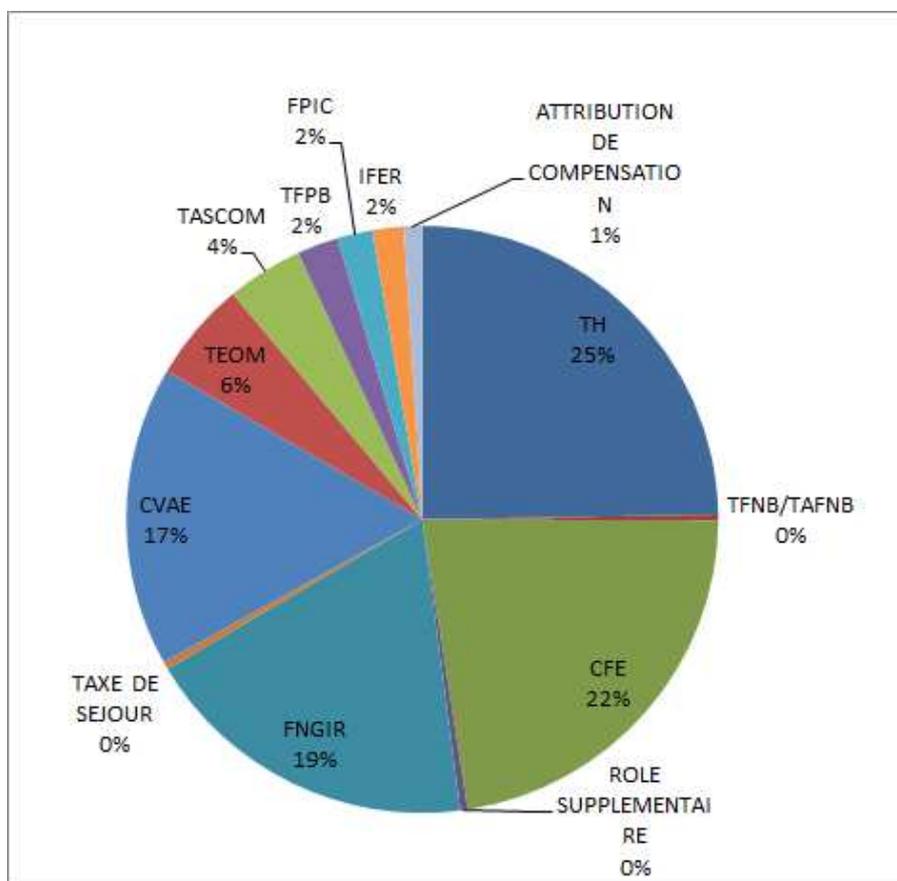
Les recettes réelles de fonctionnement (74 897 339 €) ont été réalisées à 99 % et sont en augmentation de 1%. La répartition des recettes réelles de fonctionnement par principaux chapitres se présente ainsi :



1.1 - Chapitres 73 « Impôts et taxes »

Ce chapitre représente 68 % des recettes réelles de fonctionnement perçues sur l'exercice 2019 et totalise **50,9 millions d'euros**.

Les ressources fiscales perçues aux chapitres 73 (fiscalité directe) se ventilent par imposition comme suit :



- L'article 73111 reprend les produits de fiscalité directe suivants : **la taxe d'habitation** (TH : 12 587 853 euros, en augmentation de 4% et + 507 326 euros),**la cotisation foncière des entreprises** (CFE : 11 446 806 euros, en diminution de 4 soit – 496 679 euros), **les taxes foncières sur les propriétés bâties** (TFPB : 1 148 883 euros en diminution de 4%, soit – 44 034 euros) et **non bâties** (TFNB et TAFNB : 164 735 euros, en diminution de 5%, soit – 8 630 euros). Le montant perçu total perçu en 2019 sur ce compte s'élève à **25 348 277 euros** quasi stable (- 42 017 euros soit – 0.17%) par rapport au CA 2018
- l'article 73112 comptabilise **la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises** (CVAE) : 8 415 412 euros, en augmentation de 10% (+ 796 328 euros) ;
- l'article 73113 **la taxe sur les surfaces commerciales** (TASCOM) : 2 119 010 euros en augmentation de 4% (+ 78 289 euros) ;
- l'article 73114 **l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux** (IFER) : 865 778 euros, en augmentation de 56% (+ 311 043 euros) ;
- l'article 7318 recense les **rôles supplémentaires** perçus au titre des différentes impositions pour un montant total de **204 411 euros**. Il s'agit pour l'essentiel de redressements des services fiscaux.
- l'article 73211, correspond aux attributions de compensation négatives (509 638 euros) issues des reversements opérés par les communes dans ce cadre. Montant identique à celui de 2018.
- l'article 73221 comptabilise le **fonds national de garantie individuelle des ressources** (FNGIR : 9 442 477 euros) stable par rapport à 2018.
- l'article 73223 comptabilise depuis 2017 le reversement perçu au titre du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales. Cette recette qui s'élève à **981 421 euros** mais représente en réalité un solde de **- 18 936 euros pour la CAB** et de **+ 1 326 284** pour les communes soit **un solde positif de 1 307 348 euros pour l'ensemble intercommunal**. En effet, notre EPCI du fait de la fusion est à la fois contributeur et bénéficiaire de ce fonds. Le prélèvement est quant à lui comptabilisé en dépenses de fonctionnement à l'article 739223.
- Quant à l'article 7331, il comptabilise le produit de **la taxe d'enlèvement des ordures ménagères** (TEOM) instituée au 01/01/2015 par délibération du 03/10/2014. Le taux fixé en 2019 à 2,50 % (identique depuis l'origine) a généré un produit fiscal de 2 800 492 euros soit une augmentation de +2 %.
- Enfin, le produit de la taxe de séjour (article 7362) instaurée sur notre territoire depuis le 1er janvier 2012 atteint 209 967 euros en 2019 contre 145 260 euros en 2018 soit une évolution de + 64 707 euros (+ 45 %). La taxe de séjour étant une ressource affectée, elle est intégralement consacrée au financement des dépenses touristiques (cf. annexe budgétaire correspondante) et reversée à l'Office de Tourisme de l'agglomération du Beauvaisis.

1.2 - Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations (18 426 915 euros)

Ce chapitre, en augmentation de 6 % par rapport à 2018 et représente 25 % des recettes réelles de fonctionnement. Il comptabilise notamment les principales dotations et compensations qui nous sont versées par l'Etat :

1.2.1 - LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF) DES EPCI (ART. 7412X : 10 295 483 EUROS)

La DGF **se répartit entre** la dotation d'intercommunalité (580 921 euros) et la dotation de compensation des groupements de communes (9 714 562 euros). Elle est stable par rapport à 2018.

1.2.1.1. – La dotation d'intercommunalité

La dotation d'intercommunalité totalise 580 921 euros, en augmentation de + 67% (+ 230 601 euros) par rapport à 2018.

1.2.1.2. – La dotation de compensation

La variation constatée de - 2 % (- 222 299 euros) par rapport au montant perçu en 2018

1.2.2 – LES COMPENSATIONS D'EXONERATIONS AU TITRE DE NOTRE NOUVELLE FISCALITE MIXTE DECIDEEES PAR L'ETAT (ART 748X : 5 879 317 EUROS).

Ces recettes reçues de l'Etat ont pour vocation à compenser :

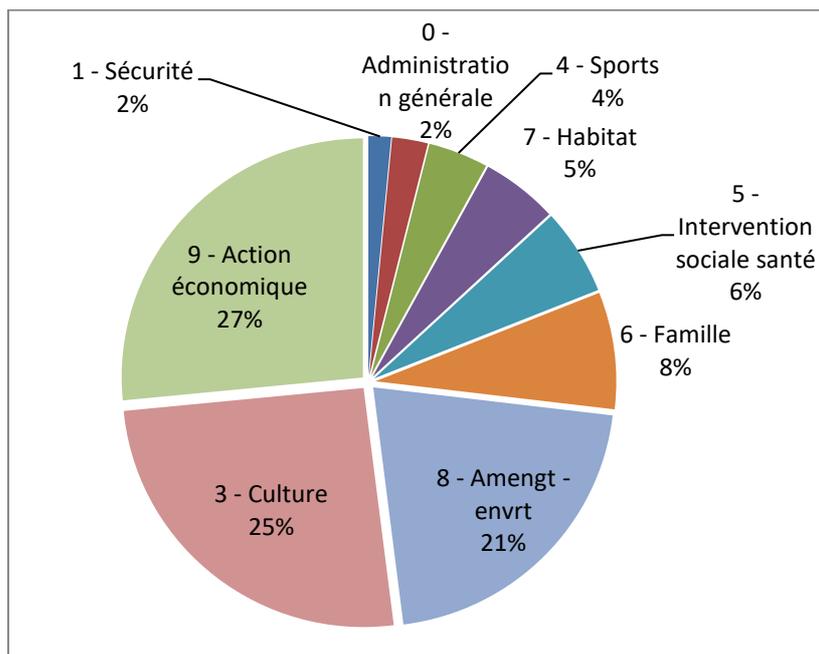
- d'une part, les pertes de ressources fiscales occasionnées par la suppression de la taxe professionnelle avec l'allocation de la dotation de compensation liée à la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP), pour un montant de **4 980 043 euros**.

- d'autre part, les exonérations en matière de fiscalité mixte décidées par l'Etat à hauteur de **899 274 euros** en 2019 contre 717 491 euros en 2018, soit une augmentation de 25%

Selon leur nature et leur objet, les compensations font partie intégrante ou sont exclues du périmètre des variables d'ajustement de l'enveloppe normée des transferts financiers de l'Etat aux collectivités territoriales.

1.2.3 – LES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (ARTICLES 747X : 2 185 204 EUROS)

Les principales participations se répartissent ainsi :



- **27 % (579 860 euros)** pour le financement du secteur économique avec essentiellement **261 045 euros** pour des **chantiers d'insertion**, **216 185 euros** pour le financement, par l'Europe, des études réalisées sur la **ZAC vallées du Thérain**, **99 000 euros** pour la plateforme **proche emploi** :
- **25 % (556 380 euros)** pour le financement de nos établissements culturels avec notamment : **289 850 euros** pour le projet **DEMOS**, le reste pour le financement des activités du **conservatoire**, de **l'école d'art**, de la **maladrerie** et des **médiathèques**,
- **21 % (462 014 euros)** de ces participations proviennent essentiellement de la collecte des **déchets ménagers** : recettes filières et recyclage des déchets, participation du syndicat mixte de la vallée de l'Oise (SMVO) pour la fréquentation de la déchetterie d'Auneuil.

- **6 % (172 802 euros)** Pour le financement des actions dans le domaine de la famille avec les relais d'assistantes maternelles.
- **9 % (127 781 euros)** perçus au titre de l'allocation au logement temporaire (ALT) versée par la caisse d'allocations familiales pour le fonctionnement de l'aire d'accueil des **gens du voyage** du « Muid Pinel » .

1.2.4 – Le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) relatif aux dépenses de fonctionnement d'entretien

Ce chapitre enregistre le FCTVA se rattachant aux dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie appartenant au bénéficiaire du fonds éligibles, ce qui représente pour cet exercice 66 912 euros.

1.3 - Chapitre 70 – Produits des services 5 246 250 euros

Ce chapitre enregistre un taux de réalisation de 98 % par rapport aux prévisions budgétaires et une diminution de 6 %.

61 % de ces recettes proviennent des remboursements de charges (hors salaires) de la **mutualisation** des services communs (3 216 576 euros, soit – 279 299 euros par rapport à 2018). Ces recettes sont à rapprocher des dépenses affectées à la mutualisation (en diminution de 93 794 euros). Le coût de la mutualisation augmente ainsi de 185 505 euros, soit + 9%.

Les principales autres recettes sont celles :

- des prestations de services (art. 706x pour 1,3 millions d'euros dont) :
 - 917 957 euros pour les entrées des équipements aquatiques dont 84 % proviennent de l'aquaspace, le reste de la piscine Jacques Trubert ;
 - 250 308 euros enregistrés au titre des recettes usagers des services culturels ;
 - 143 228 euros proviennent des recettes usagers pour les déchets (accès déchetteries des professionnels et revente de déchets) ;
- des remboursements des budgets annexes (575 587 euros) qui comprennent la participation aux frais généraux et de personnel supportés par le budget principal (art 70841 & 70872) ;
- des remboursements de divers frais pour un montant de 100 436 euros (personnel mis à disposition auprès de l'office de tourisme, comité de gestion du théâtre du Beauvaisis, frais de fonctionnement de la maison des services et des initiatives Harmonie partagés avec la ville de Beauvais, ...);

1.4 - Chapitre 013 – Atténuation de charges 69 758 euros

Il s'agit principalement des remboursements de frais de personnels suite à maladie ou accident.

1.5 - Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante 161 802 euros

Ces recettes proviennent principalement des **revenus des immeubles** (art. 752) totalisent **143 673** euros grâce à la location de la maison des services et des initiatives harmonie (MSIH) (102 387 euros) et celle de la grange de la maladrerie (40 290 euros), Ces deux opérations couvrent la quasi-totalité de ces recettes.

1.6 - Chapitre 76 – Produits financiers 0.35 euros

Il s'agit de produits de participations sur des parts sociales détenues par l'agglomération.

1.7 - Chapitre 77 – Produits exceptionnels 45 732 euros

Le chapitre 77 comptabilise les recettes exceptionnelles et donc, par nature, ponctuelles. Elles tiennent compte essentiellement des remboursements d'assurance (39 861 euros), le reste regroupe les dégrèvements d'impôts, la perception de pénalités appliquées sur nos marchés publics ou par décision de ainsi que diverses annulations de dépenses réalisées les années précédentes.

1.8 - Chapitre 78 – Reprise de provisions 50 000 euros

Reprise totale de la provision constituée en 2015 pour des dégrèvements de TEOM non utilisée,

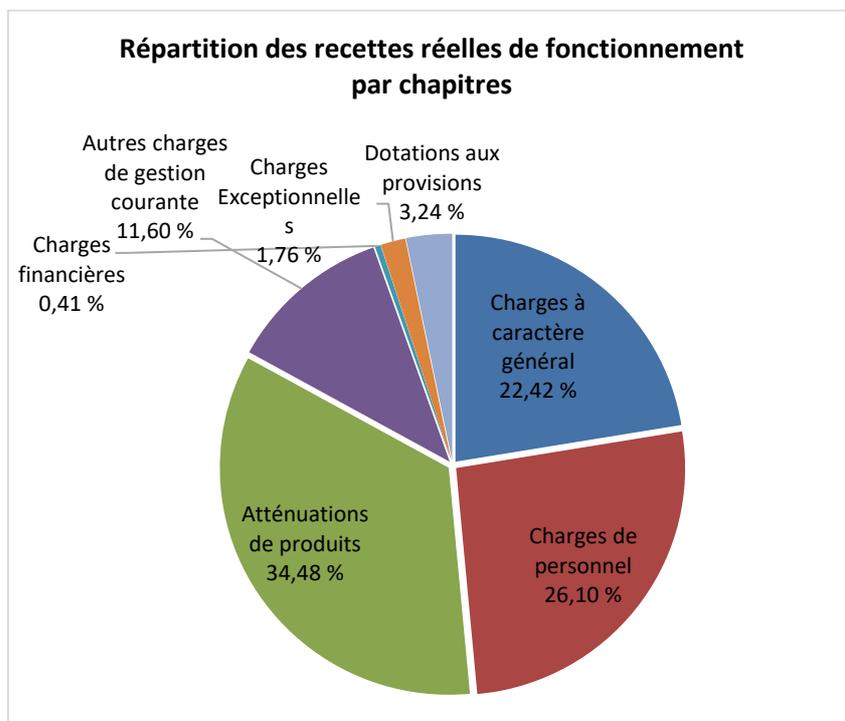
1.9 - Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section 150 493 euros

Ces opérations trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement et concernent les reprises de subventions. Elles consistent en l'intégration au compte de résultat des subventions d'investissement perçues et sont donc liées directement à la durée d'amortissement des biens qui leurs sont rattachés.

2 - Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		2018 CA	2019		
			Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.
011	Charges à caractère général	14 181 300	16 576 411	15 221 806	92%
012	Charges de personnel	17 130 258	18 079 023	17 722 905	98%
014	Atténuations de produits	23 595 377	23 418 858	23 408 858	100%
65	Autres charges de gestion courante	7 107 409	7 967 888	7 873 368	99%
66	Charges financières	260 233	560 000	275 762	49%
67	Charges Exceptionnelles	1 273 463	1 206 645	1 192 894	99%
68	Dotations aux provisions		2 196 772	2 196 772	100%
<i>S/total dépenses réelles de fonctionnement. :</i>		<i>63 548 041</i>	<i>70 005 597</i>	<i>67 892 364</i>	<i>97%</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 348 586	4 831 000	4 783 796	99%
Total dépenses de fonctionnement :		67 896 627	74 836 597	72 676 161	97%

(1) hors prévisions du virement à la section d'investissement, chapitre budgétaire sans exécution.



2-1- Chapitre 011 – Charges à caractère général 15 221 806 euros

Ce chapitre, réalisé à hauteur de 92 %, et en augmentation de 7 % expliquée notamment par :

- l'augmentation de +54% et + 449 mille euros des dépenses d'électricité. Certaines dépenses 2018 ayant été comptabilisées en 2019
- Les achats de sacs à déchets verts = + 411 mille euros (article 60628) afin de fournir l'ensemble des habitants de l'agglo
- Les études augmentent de 338 mille euros (+224%) avec la réalisation des principales études suivantes :
 - Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) : 101 804 euros ;
 - Etude de gouvernance eau potable : 86 370 euros
 - Développement des activités de pleine nature (63 888 euros)
 - Mise en place d'une VOC (veille et observation des copropriétés) sur le territoire de la CAB : 54 990 euros ;
 - Etude d'opportunité et de faisabilité Aréna : 45 810 euros ;
 - Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) : 45 330 euros ;
 - Etude Schéma local de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'Innovation (SLESRI) : 44 820 euros
 - mission prospection économique : 35 400 euros.

L'article 617 atteint ainsi un montant total de 488 mille euros.

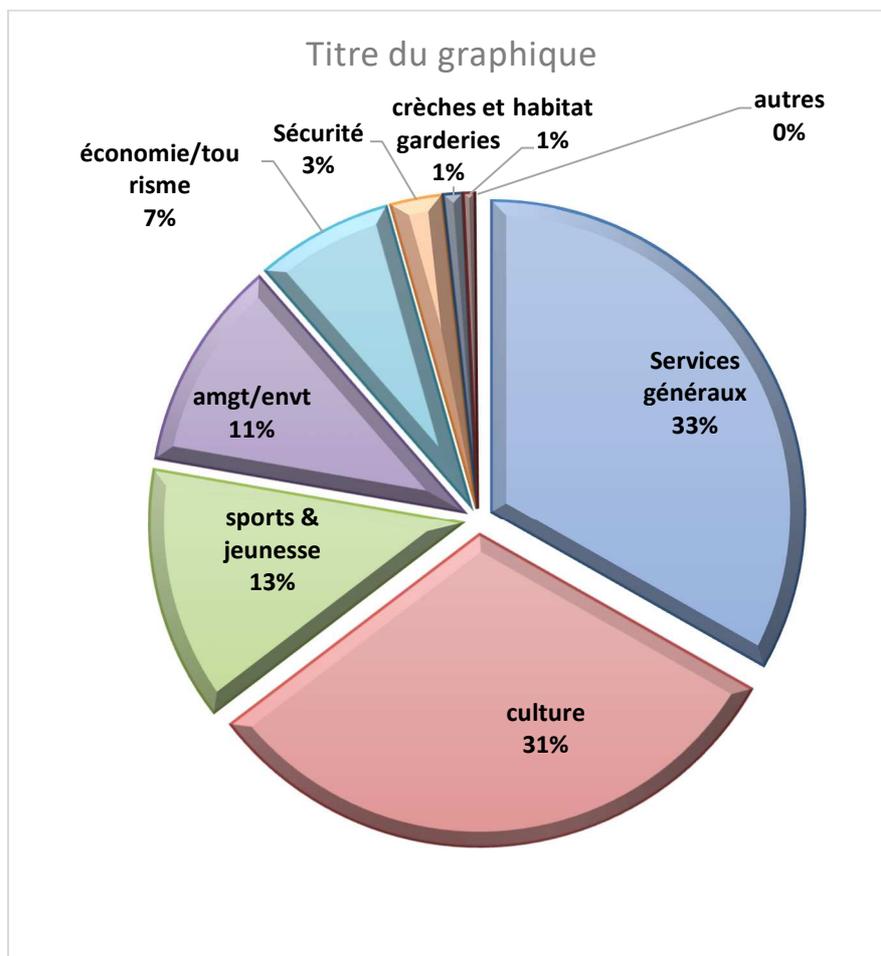
Les autres dépenses varient plus ou moins dans des proportions moins remarquables.

- Les **achats de stocks** : comptes **60** pour 2,3 millions euros, essentiellement :

- Les **fluides** (eaux/gaz/électricité) : **1,5 millions euros** ;
 - Les achats de **livres et autres supports culturels** pour les médiathèques (**207 885 euros**) ;
 - Les **fournitures d'entretien et de petits équipements** pour **121 790 euros** .
- Les services extérieurs : comptes **61** pour 11,6 millions euros :
 - L' article 611, **prestations de services** (9,7 millions d'euros) concernent, pour 83 %, les prestations de services liées aux **déchets ménagers** (8,7 millions d'euros) ;
 - 615x : ces articles couvrent les dépenses **d'entretien, de maintenance et de réparation** des équipements, des bâtiments (extérieurs et intérieurs) et des voiries. Les dépenses 2019 totalisent **1,1 millions d'euros** ;
 - Les **locations** mobilières (6135) pour **142 018 euros**, avec notamment la location de matériel pour l'organisation des championnats de France cycliste de l'avenir (34 576 euros), celle des photocopieurs pour l'ensemble des services de l'agglomération (25 156 euros) et celle de camions pour la livraison des bacs à déchets à la population (21 822 euros).
 - Les primes d'**assurances** pour **72 128 euros** (art 6161)
 - 6184 : article **formation** **72 299 euros**
- Les autres services extérieurs (comptes **62 : 1,2 millions d'euros**) couvrent essentiellement :
 - articles 623X : **relations publiques, communication**. Ces dépenses de publications, impression et insertion totalisent **406 297 euros** ;
 - article 6281 **cotisations (122 562 euros)** pour les principales adhésions suivantes :
 - Oise-les-Vallées : 65 872 euros ;
 - ATMO Haut de France : 19 866 euros pour la surveillance de la qualité de l'air ;
 - ADCF (Association des communautés de France) : 9 000 euros.
 - article 6283 : les frais de **nettoyage de locaux** pour **154 615 euros** ;
 - article 6282 : les frais de **gardiennage** pour **99 424 euros** (déchetteries et points verts, aquaspace et théâtre principalement) ;
 - article 62875 : remboursement de frais aux communes membres pour **119 576 euros** couvrent les remboursements effectués auprès de la ville de Beauvais dans le cadre de la **mutualisation** ;
 - article 626x : **99 588 euros** pour les frais de **télécommunications et d'affranchissement** .
- Les comptes **63 (37 765 euros)** correspondent aux paiements de nos impôts (taxe foncière pour 24 410 euros) et à des droits d'accès (droits d'auteurs ou informatique) pour 13 356 euros,

2.2 - Chapitre 012 - Charges de personnel 17 722 905 euros

Ce chapitre a un taux de réalisation de 98 % et en augmentations de 3 %. Le graphique ci-dessous répartit ces dépenses par activité.



2.3 Chapitre 014 – Atténuation de produits 23 408 858 euros

Ce chapitre regroupe notamment les reversements de fiscalité aux communes membres par le biais des attributions de compensation et la dotation de solidarité communautaire. Ils sont composés :

- des attributions de compensation positives pour un total de **21 728 501 euros** en 2019 dues au titre des différents transferts de compétences, dont le montant est identique à celui de 2018 validé lors de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 10 septembre 2018 et approuvés par la délibération du 28 septembre 2018.
- de la dotation de solidarité communautaire (**500 000 euros**) allouée au titre de 2019, répartie en vertu de la délibération du 29 juin 2018 entre les 53 communes du territoire de la CAB selon les critères définis dans le pacte fiscal et financier adopté par délibération du 14 novembre 2017.
- du fonds de péréquation intercommunale (**1 271 059 euros**) réparti **entre la CAB (1 000 357 euros -)** et ses communes membres (**270 702 euros**), conformément à la notification par la préfecture. Le dispositif consiste à prélever une partie des ressources fiscales de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. La CAB a décidé en 2018 de conserver la répartition dite « de droit commun » du prélèvement et/ou du reversement entre l'EPCI et ses communes établie selon les dispositions des articles L.2336-3 et L.2336-5 du CGCT selon la répartition ci-dessous transmise par la préfecture qui fait ressortir un solde net négatif pour notre EPCI de – 18 936 euros.

	Prélèvement Article 739223	Reversement Article 73223	Solde FPIC
Répartition du FPIC 2018	Montant de droit commun		
Part EPCI	-1 000 357	981 421	-18 936
Part communes membres	-270 702	1 596 986	1 326 284
TOTAL	-1 271 059	2 578 407	1 307 348

- le reversement de la taxe de séjour (7398) effectué à l'office du tourisme de l'agglomération de Beauvais pour un montant de 180 000 euros. (cf. explications ci-dessus - chapitre 73). Le montant reversé est inférieur à celui collecté pour rester dans la limite des crédits votés en dépenses. Le solde (29 966,73 euros) sera versé en 2020

2.4 Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante (7 873 368 euros)

Ce chapitre est réalisé à hauteur de 99 % et en augmentation de 11 %, augmentation liée à l'évolution des subventions attribuées :

- Les **subventions et participations** versées par l'agglomération (articles 657x) pour un montant de **3,2 millions d'euros en augmentation de 20% (+ 520 030 euros)**. Evolution due aux subventions versées dans le secteur économique. Le détail des montants des subventions allouées est présenté dans la maquette budgétaire (point IV- Annexes - B1.6) ;

Les principales autres charges de ce chapitre sont :

- La **contribution au service départemental d'incendie et de secours (SDIS)** pour un montant à hauteur de **3 950 039 euros** ;
- les **indemnités versées aux élus** (articles 653 pour un montant à hauteur de **400 785 euros**) ;
- La **contribution** annuelle **aux organismes de regroupements** pour un total 276 985 euros et dont le détail vous est présenté en annexe de la maquette budgétaire (IV- C3.1 : liste des organismes de regroupement auxquels adhère l'établissement). Il s'agit de nos participations aux syndicats intercommunaux.

2.5 Chapitre 66 : charges financières.

Ces charges, d'un montant de 275 762 euros, concernent le paiement des intérêts de la dette et sont en diminution de 6%.

Les charges financières dans leur globalité continuent de représenter une très faible part (0,41 %) de nos dépenses réelles de fonctionnement.

2.6 Chapitre 67 – charges exceptionnelles : 1 192 894 euros

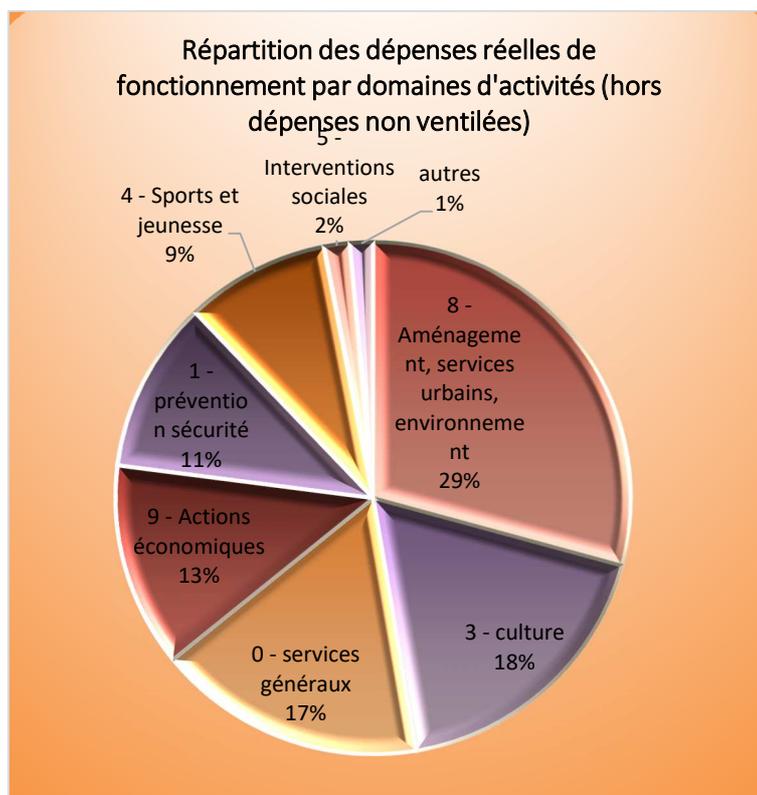
Avec un taux de réalisation de 99 %, ce chapitre est en augmentation de 18 %, conséquence de l'augmentation de la subvention versée au budget annexe transports qui passe de 716 842 euros en 2018 à 1 055 278 en 2019. La subvention versée au budget annexe pépinière atteint quant à elle 27 039 en 2019 (0 en 2018)

2.7 Chapitre 68 – dotations aux provisions : 2 196 772 euros

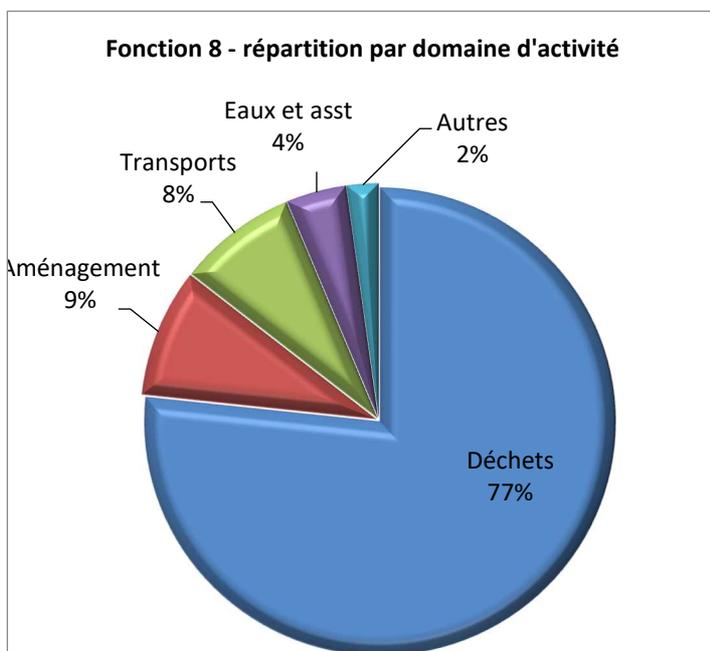
Dotations aux provisions pour les risques de déficits estimés des budgets annexes de zone conformément à la délibération approuvant le budget supplémentaire 2019 (14/10/2019)

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section. Ces opérations trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement. Elles concernent les dotations aux amortissements (**4 783 796 euros**) en augmentation de 10 % par rapport à 2018.

3 - La répartition fonctionnelle de la section de fonctionnement



3.1 - La fonction 8 - Environnement – aménagement (12 930 858 euros)

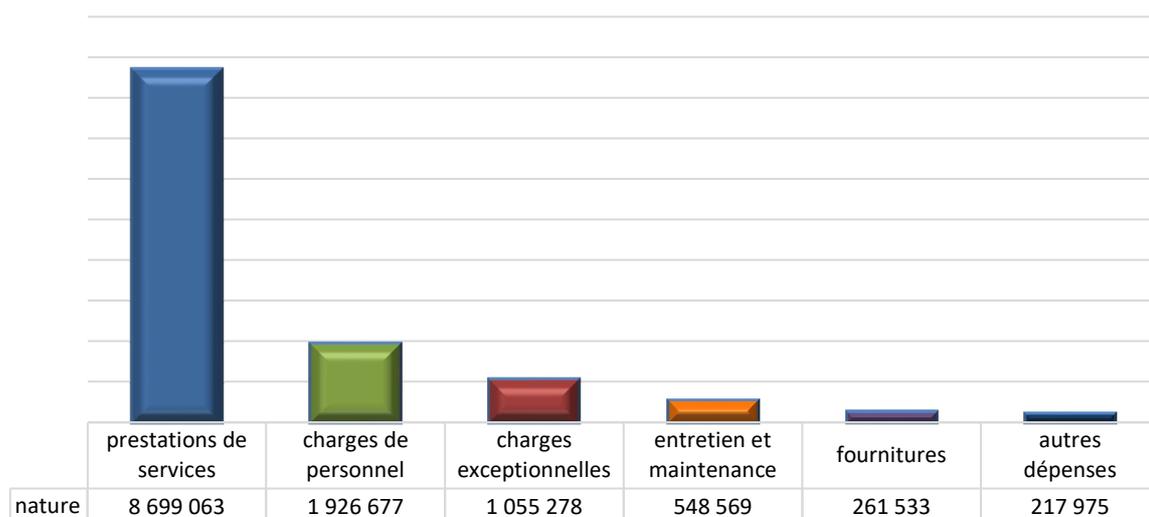


Secteurs	Montants
Déchets	9 914 807
Aménagement	1 145 684
Transports	1 055 278
Eaux et asst	534 517
Autres	280 572
TOTAL	12 930 858

Les déchets sont la principale dépense avec les prestations de collecte et traitement des déchets, l'aménagement comprend les dépenses liées à cette compétence y compris celles du système d'information géographique (SIG). L'eau et l'assainissement couvrent les dépenses d'entretien des eaux pluviales, et les celles liées à notre compétence GEMAPI (gestion

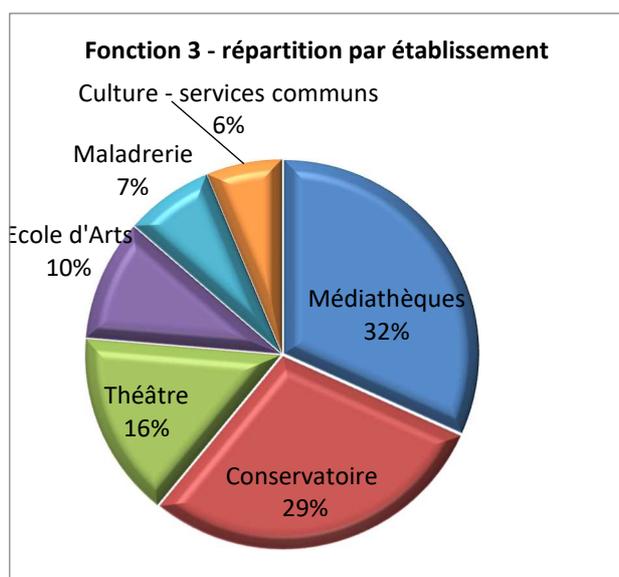
des milieux aquatiques et prévention des inondations). Les autres dépenses financent essentiellement la prestation d'accompagnement, par le conservatoire des espaces naturels de Picardie, pour la réalisation du document d'objectif Natura 2000.

fonction 8 - répartition par nature de dépenses



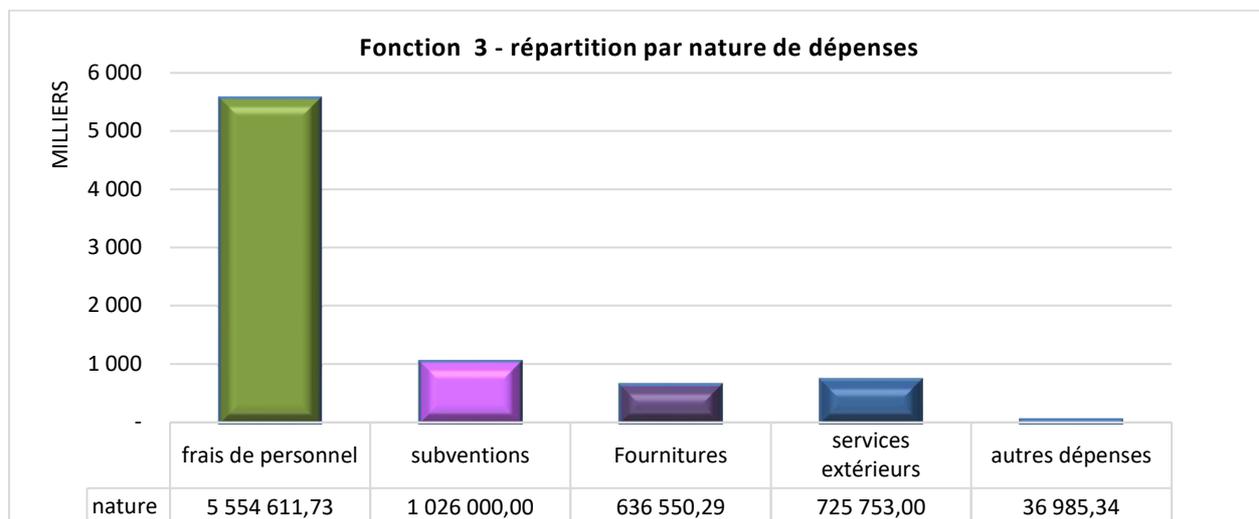
Les prestations de services, et principalement celles rattachées aux déchets, représentent 68 % de ces dépenses. Les charges exceptionnelles présentent la subvention versée au budget annexe des transports. Les charges d'entretien et la maintenance concernent essentiellement les eaux pluviales. L'achat des sacs à déchets verts (243 036 euros) couvre une grande part des dépenses de fournitures. Les autres dépenses sont celles nécessaires au fonctionnement des services.

3.2 - La fonction 3 – Culture (7 981 919 euros) pour assurer les dépenses de nos établissements culturels



Établissements	Montants
Médiathèques	2 535 102
Conservatoire	2 324 233
Théâtre	1 233 776
Ecole d'Arts	806 452
Maladrerie	583 104
services communs	499 252
TOTAL	7 981 919

A noter le secteur « services communs » est dédié aux frais de personnel et équipements personnel de service.



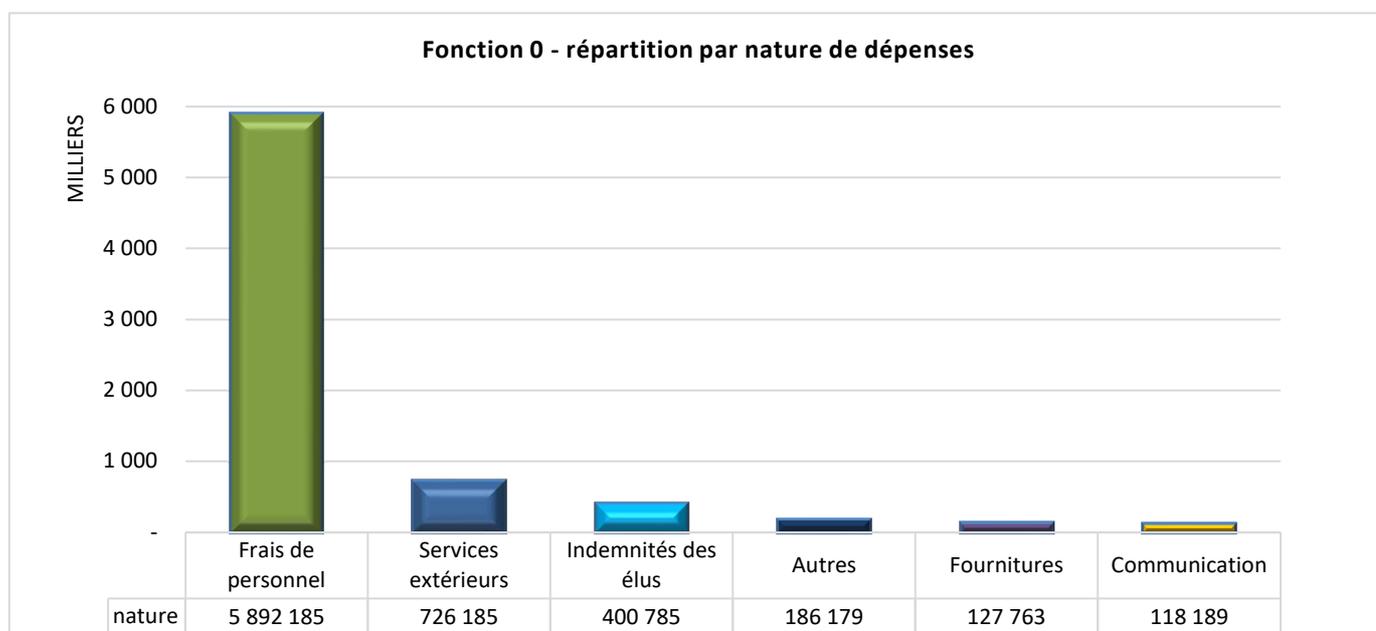
La subvention est celle versée au comité de gestion du théâtre du Beauvaisis pour 1 026 000 euros, montant identique à celui de 2018.

Outre les achats divers de fournitures techniques et administratives, les établissements culturels utilisent ces crédits pour des fournitures spécifiques telles que les livres, les partitions et divers matériaux.

Les services extérieurs sont utilisés pour l'entretien et la réparation du matériel et des bâtiments, ainsi que pour l'organisation des manifestations : prestations artistiques, expositions, concerts.

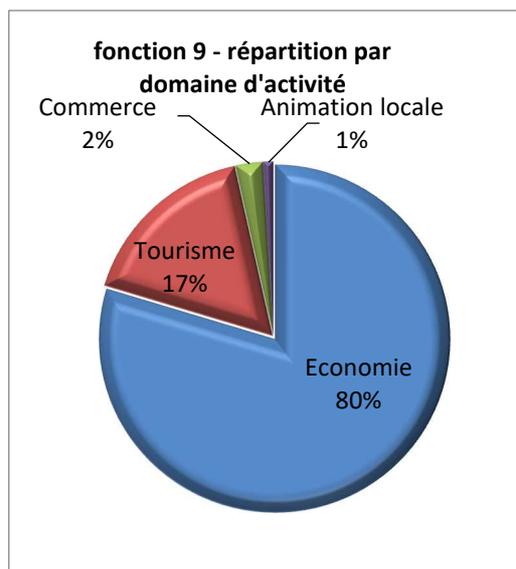
3.3 - La Fonction 0 – Services généraux (7 451 287 euros)

es moyens généraux regroupent toutes les dépenses des services dits « supports » (direction et administration générale, juridique, informatique, finances, communication...) ainsi que les frais d'assemblée (élus).



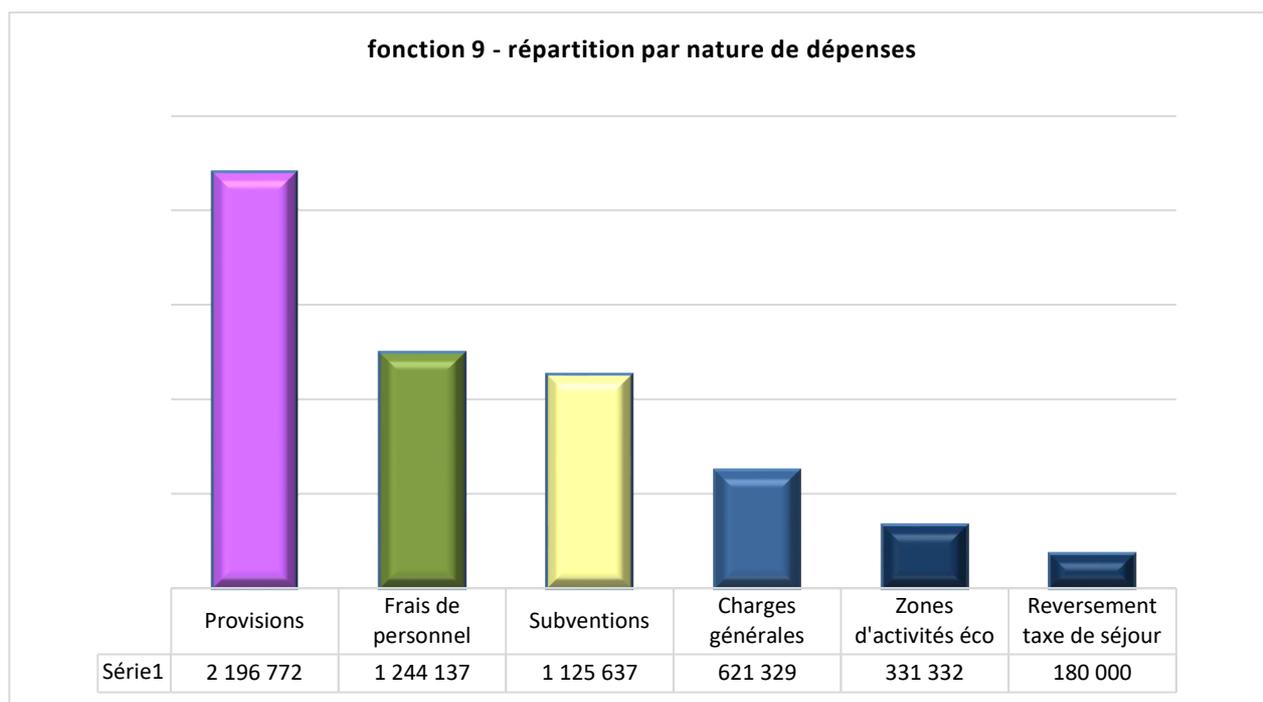
Les charges sont liées aux activités transversales de la collectivité (organisation des assemblées, assistance juridique, actions de communication...), au fonctionnement courant des services et à l'entretien et la maintenance du siège.

3.4 - La fonction 9 – action économique (5 699 207 euros)



Secteurs	Montant
Economie	4 540 554
Tourisme	960 847
Commerce	144 536
Animation locale	53 270
TOTAL	5 699 207

A noter une forte augmentation de 104 % (+ 2 905 765 euros) des dépenses de fonctionnement expliquée par la constitution de provisions pour financer les futurs déficits estimés des budgets de zone.



76% des dépenses ont été affectées aux provisions ;

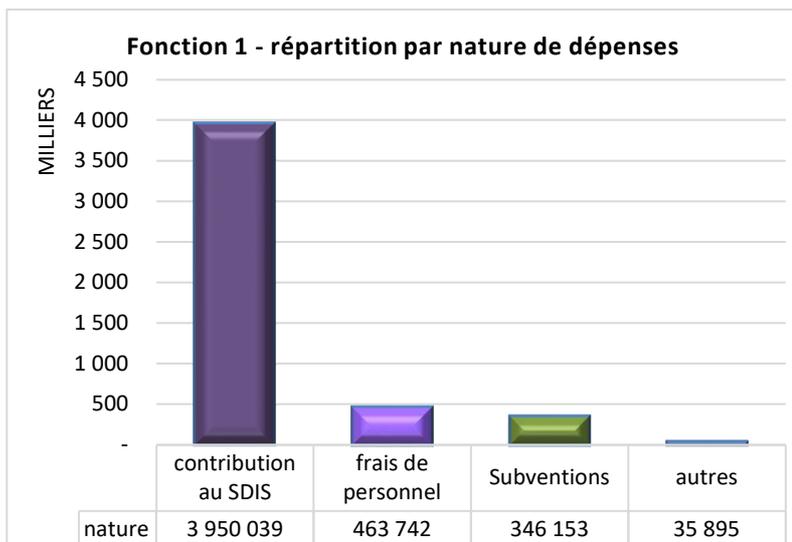
43 % aux frais de personnel ;

33% aux subventions ;

Les charges à caractère général intègrent, outre les frais de bon fonctionnement des services, les charges liées au fonctionnement de la maison des services et initiatives harmonie (89 398 euros) et à celui des chantiers d'insertion (48 186 euros) ;

Les zones d'activités économiques ont un coût de 331 332 euros : dont 116 728 euros pour les travaux de réfection des voiries, 126 560 euros pour l'entretien des espaces verts, 71 306 pour l'éclairage public.

3.5 - La fonction 1 – Sécurité (4 795 829 euros)

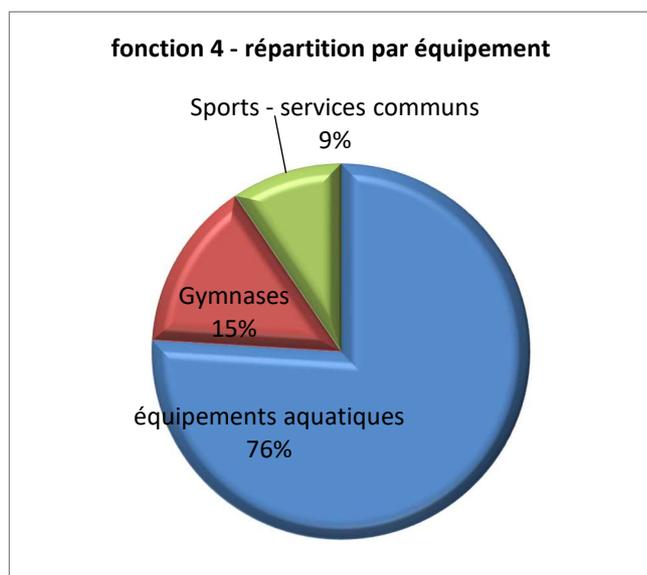


Les frais de personnel sont ceux du service prévention sécurité.

Les subventions sont celles du service prévention sécurité versées dans le cadre du contrat de ville pour 174 210 et celles aux associations œuvrant à la prévention de la délinquance telles que l'association insertion formation éducation prévention (IFEP).

Les autres dépenses permettent l'organisation de diverses manifestations et colloques destinés à la prévention de la délinquance.

3.6 - La fonction 4 – sports et loisirs (3 998 926 euros)



L'agglomération gère deux équipements aquatiques : l'Aquaspace à Beauvais la piscine Jacques Trubert à Bresles

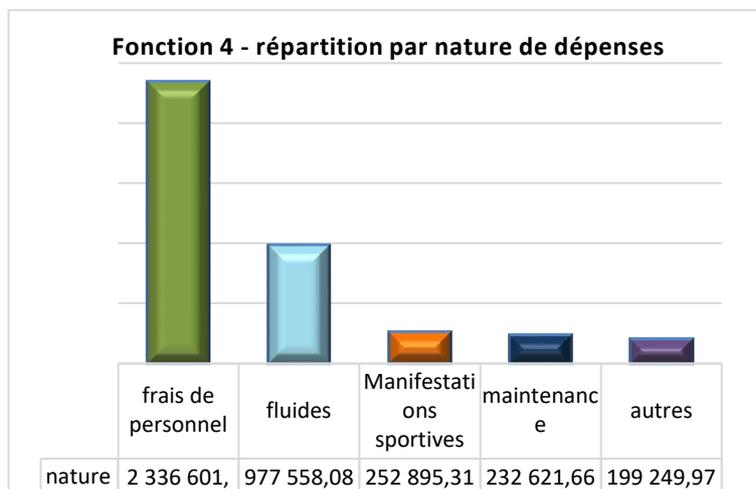
Les frais des gymnases sont ceux des équipements d'Allonne, de Tillé, de Bailleul-sur-Thérain et de Bresles.

Les services communs sont ceux de la direction des sports.

Les fluides (eau, gaz électricité) ont logiquement une part importante de ces dépenses, ainsi que les frais de maintenance dévolue essentiellement aux contrats de chauffage pour les piscines.

Les manifestations sportives sont des dépenses ponctuelles et concernent, pour 2019, l'organisation du championnat de France cycliste de l'avenir.

Les autres frais sont ceux relatifs au bon fonctionnement des équipements (fournitures, entretien des locaux, téléphonie, ...)



3.7 – Autres fonctions

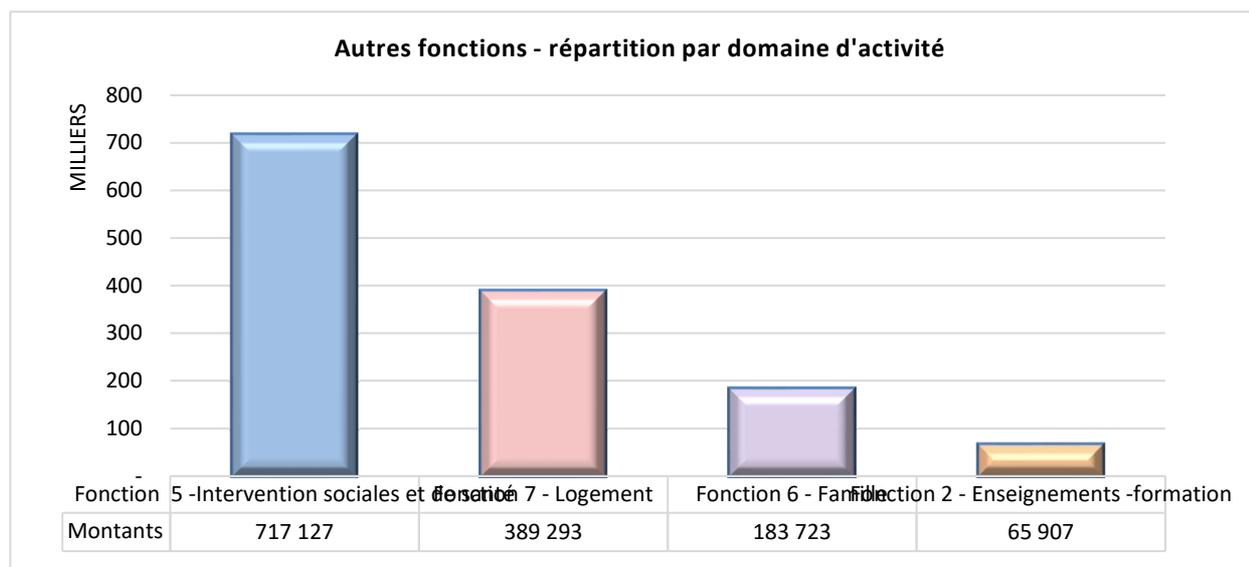
La fonction 5 – interventions sociales et de santé :

- subventions dans le cadre du contrat de ville pour 400 000 euros ;
- aires d'accueil des gens du voyage : 307 275 euros

La fonction 7 – habitat dont les coûts sont principalement répartis entre les prestations de services (suivi animation, plan partenarial gestion des demandes de logement social) et les frais de personnel du service habitat.

La fonction 6 – famille sont les coûts des relais d'assistantes maternelles de Beauvais et Bresles.

La fonction 2 – enseignement formation sont des actions en faveur des étudiants.



C – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1 - Les ressources d'investissement

Recettes d'investissement		2017 CA	2018 CA	2019		
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réel.
13	Subventions d'investissement	391 582	1 301 375	5 269 904	2 079 398	39%
16	Emprunts et dettes	6 080 000	4 086 047	6 515 215	2 800 000	43%
23	Immobilisations en cours			112 500	112 444	100%
10	Dotations, Fonds divers	129 299	488 117	2 100 000	1 673 547	80%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 364 303	5 359 281	4 981 527	4 981 527	100%
165	Dépôts et cautionnement reçus	12 760	10 658	8 000	8 416	105%
4,6E+07	Opérations pour compte de tiers			300 000	44 313	15%
S/total recettes réelles d'investissement :		7 977 944	11 245 479	19 287 146	11 699 645	61%
040	Opérations d'ordre de transfert	4 105 108	4 348 586	4 831 000	4 783 796	99%
041	Opération Patrimoniales	50 608	4 276	30 000	-	0%
S/total recettes ordre d'investissement :		4 155 716	4 352 862	4 861 000	4 783 796	98%
Total recettes d'investissement :		12 133 660	15 598 341	24 148 146	16 483 441	68%

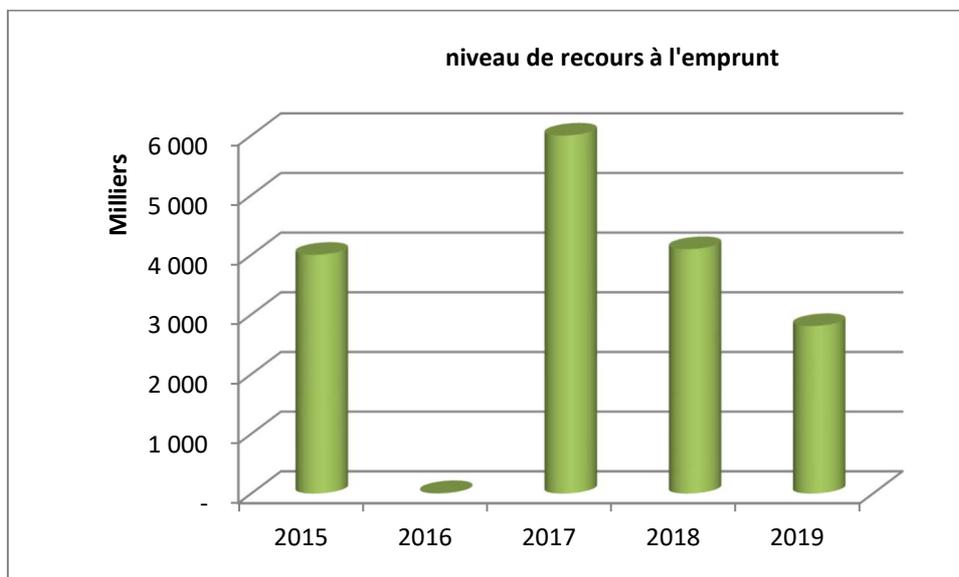
(1) hors virement de la section de fonctionnement - chapitre sans réalisation budgétaire

1.1 - Le chapitre 10 est constitué par le montant perçu au titre du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) à hauteur de 1,6 millions d'euros.

1.2 - Le chapitre 13 avec 2 millions d'euros qui proviennent des subventions perçues

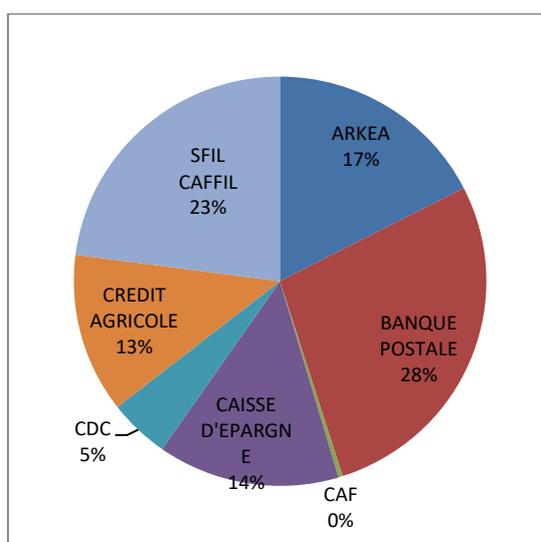
- **201403 – Nouveau théâtre du Beauvaisis 1,8 millions d'euros**, financement de la Région, du Département et de l'Etat ;
- **201510 - Eaux pluviales : 187 552 euros**, participation des communes à hauteur de 50 % des travaux HT ;
- **200806 – Construction de la déchetterie – 38 260 euros**, participation de l'Etat ;
- **201504 -Aquaspace – 19 750 euros** versés par le département pour le financement de travaux de performance énergétique sur l'équipement ;
- **201501 – Equipement collectivité 16 351 euros**, versement par l'Etat de la prime écologique sur l'achat d'un fourgon pour le service prévention sécurité .

1.3 - Le chapitre 16 enregistre en recette le recours à de nouveaux emprunts pour un montant de 2 800 000 euros.



Ainsi, la part des dépenses d'investissement financée par emprunt en 2019 atteint 15 % (contre 27 % pour la strate) soit une exécution de 75,24 % par rapport aux prévisions budgétaires.

L'encours se répartit par prêteurs selon la ventilation ci-dessous :



L'encours de la dette atteint fin 2019, 19 193 184 euros .

Il ressort à 183,56 euros par habitants alors que la moyenne de la strate est de 340 euros.

Quant à son taux d'endettement (encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement) il s'élève à 37.3 % soit un niveau largement inférieur à celui de la strate de 77.9 %.

Il faut relever que 100 % de l'encours de la dette du budget principal est sécurisé (classification 1-A) contre 97.2 % pour notre strate sur un panel de 100 emprunteurs (communes et EPCI) de plus de 100 000 habitants selon une étude menée par notre conseil en gestion de la dette dans son observatoire de la dette 2019 (données 2018).

Notre dette dont la durée de vie résiduelle est de 11,1 années, se répartit à hauteur de 68.4 % sur des taux fixes et 29.3 % sur des taux variables. Cette diversification dans les contrats souscrits contribue à réduire les frais financiers en bénéficiant de la dynamique des marchés financiers et à diminuer notre taux moyen annuel valorisé à 1,7% en 2019 contre 1,81 % en et 2,07 % pour notre strate.

1.4 - Le chapitre 165 (10 658 euros) enregistre la perception des cautions reçues pour les locations d'emplacements sur l'aire d'accueil des gens du voyage pour 10 100 € et pour celle des bureaux de la maison des services et initiatives harmonie.

1.5 - Le chapitre 040 des recettes d'investissement dont on retrouve la contrepartie en section de fonctionnement participe à l'autofinancement de la CAB - opérations d'ordre budgétaire. Il s'agit des dotations aux amortissements sur le patrimoine renouvelable de la collectivité (comptes 28 : 4 783 796 euros).

2- Les dépenses d'investissement

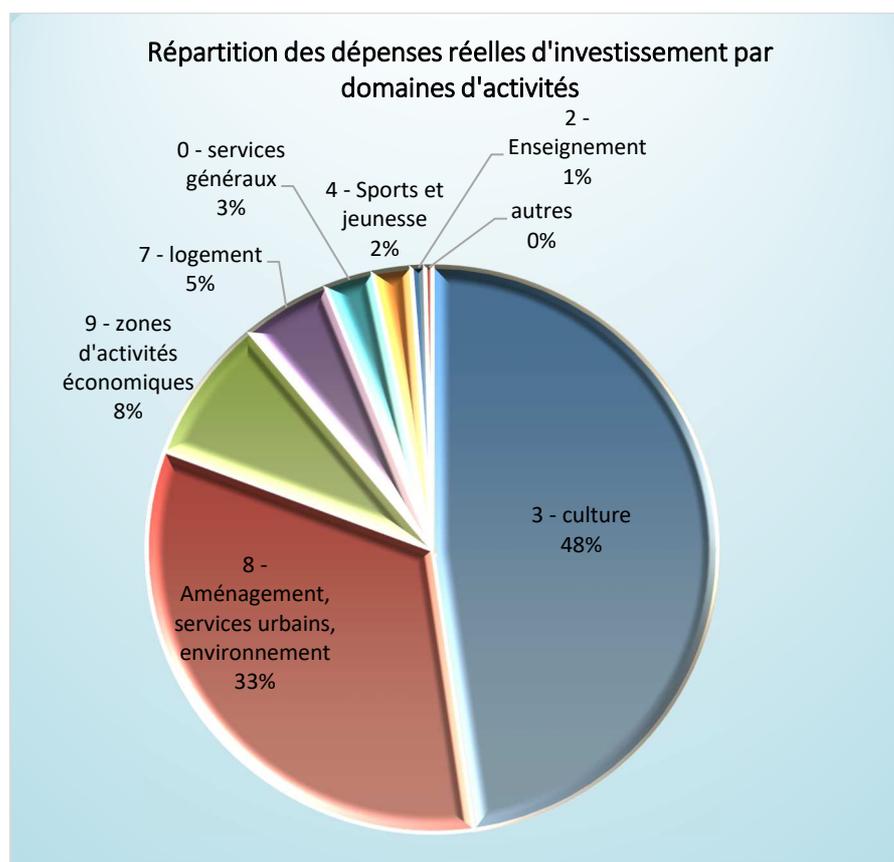
Dépenses d'investissement		2017 CA	2018 CA	2019		
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.
204	Subventions d'équipements versées	2 404 610	444 004	1 452 150	270 000	19%
21	Immobilisation corporelles (ex CCRB)	186 422	3 035			
200004 à 201606 +204	Dépenses d'équipement	6 248 029	11 491 639	22 270 976	15 690 524	70%
16	Emprunts et dettes assimilées	1 878 074	2 137 209	2 409 000	2 274 624	94%
4,6E+07	Opérations pour compte de tiers			300 000	42 313	14%
27	Autres immobilisation financières	1 050 000	-		-	
<i>S/total dépenses réelles d'investissement :</i>		11 767 135	14 075 887	26 432 126	18 277 461	69%
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	131 046	119 405	193 000	150 493	78%
041	Opération Patrimoniales	50 608	4 276	30 000		0%
Total dépenses d'investissement :		11 948 789	14 199 568	26 655 126	18 427 954	69%

2.1 Subventions d'équipement versées : 270 000 euros.

Réalisées à hauteur de 19 %, il s'agit de la subvention d'équipement versées du budget principal vers le budget annexe pépinière.

2.2 Opérations d'équipement et subventions d'équipement versées : 15 690 524 euros

La répartition par domaine d'intervention (hors dépenses d'ordre et d'emprunt) de cette programmation annuelle est la suivante :



- **la culture : 7 478 664 euros dont :**

- L'opération 201403 – **Nouveau projet théâtre** : 6 612 357 euros ;
- L'opération 200509 – **Réhabilitation de la maladrerie** : 459 499 euros ;
- L'opération 201502 – **Equipements culturels** : 135 210 euros pour leurs équipements spécifiques ;
- L'opération 201305 – **Théâtre hors les murs** : 104 494 euros. Ce paiement solde le dossier de travaux pour lequel l'agglomération était en conflit avec la société attributaire du marché public. Ce montant correspond à la décision du tribunal administratif d'Amiens ;
- L'opération 201503 – **Bâtiments culturels** : 87 641 euros pour les médiathèques, l'école d'art du Beauvaisis, le conservatoire et la maladrerie (hors réhabilitation) ;
- L'opération 201903 – **Réhabilitation de l'école d'arts du Beauvaisis** : 52 124 euros pour le raccordement de fours à la cheminée et les honoraires pour une étude sur la restructuration du bâtiment.
- L'opération 201501 – **Equipements collectivité** : 27 339 euros pour le matériel de bureau (mobilier et informatique) des équipements culturels.

- **l'aménagement et services urbains, environnement : 5 178 079 euros** avec notamment :

- **La construction de la déchetterie**, opération 200806 : 2 009 484 euros
- Les concessions d'aménagement **ZAC Vallée du Thérain** opération 201602 et **ZAC Boulenger** (opération 201802), respectivement 450 000 et 417 710 euros. Projets réalisés via des concessions d'aménagement. Les montants correspondent à la participation de l'agglomération versée au concessionnaire (la société d'aménagement de l'Oise) au titre de la réalisation des équipements publics ;
- L'opération 201509 – **Acquisition de conteneurs OM** : 778 666 euros ;

- **les fonds de concours aux communes membres : 503 280 euros :**
 - opération 201507 – **Fonds de développement communautaire** : 391 497 euros ;
 - opération 201511 – **Fonds de concours voirie** : 111 783 euros ;
- Opération 201527 – **rénovation urbaine** : 386 025 euros ;
- **Les eaux pluviales** : opération 201510 travaux : 268 502 euros ;
- opération 201515 – **Système d'information géographique**: 178 599 euros ;
- **Les travaux sur les zones d'activités et la voirie communautaire opération 201521 : 1 296 021 euros pour des travaux.**
 - La voirie : 829 102 euros
 - l' éclairage public : 405 933 euros ;
 - les travaux en espaces verts : 39 954 euros ;
 - l'étude de faisabilité d'une trémie avenue Blaise Pascal : 27 360 euros
- **Le logement : 782 103 euro dont :**
 - **758 235 euros** pour l'opération 201606 – **Aides à l'habitat**. Ce montant comprend les aides à la pierre de l'agglomération, le versement de ces aides par délégation de l'Etat, le « pass foncier » ainsi que les nouvelles actions d'accompagnement de l'opération programmée de l'habitat (OPAH) ;
 - **23 868 euros** pour l'opération 201512 – **Projet communaux d'études d'aménagement** pour des études à Hermes et Bailleul sut Thérain pour 11 934 euros chacune.
- **Services généraux : 431 397 euros** dépensés pour les travaux d'entretien du siège de l'agglomération (rue Desgroux) ainsi que pour les besoins généraux et récurrents tels que le matériel informatique, le mobilier de bureau et les logiciels métiers - opération 201501.
- **Le domaine sportif 339 889 euros dont :**
 - opération 201504 – **Aquaspace** – **245 955 euros** essentiellement pour solder les gros travaux de rénovation effectués à l'occasion des 10 ans de l'aquaspace en 2019 ;
 - opération 201803 – **Piscine Trubert** à Bresles – **63 311 euros** pour des travaux et diverses acquisitions pour les activités aquatiques ;
 - opération 201505 – **Equipements gymnase** – **22 685 euros** pour les diverses dépenses pour les gymnases à Allonne, à Tillé, à Bailleul-sur-Thérain et à Bresles ;
 - opération 201501 – **Equipements généraux** – 7 938 euros pour des équipements de bureaux (mobilier, ordinateurs, ...).
- **L'enseignement : 121 469 euros** dépensés pour le versement de fonds de concours :
 - Le département de l'Oise (opération 200614 – **Collèges**). **121 469 euros** correspondent à notre participation à la reconstruction des collèges.

Afin de synthétiser, le tableau ci-dessous vous indique les dix principales opérations d'équipement réalisées en 2019 :

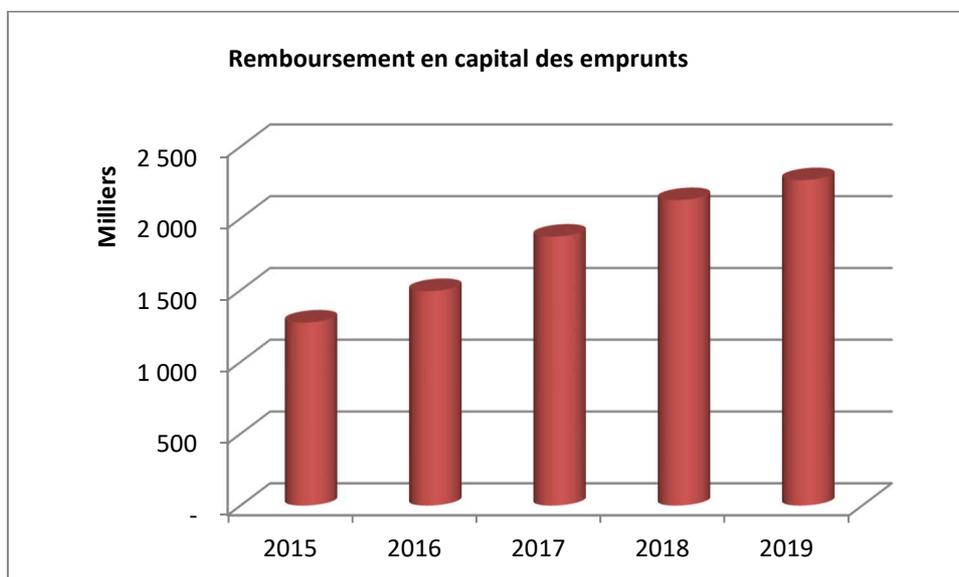
OPERATIONS	MONTANTS 2019
THEATRE	6 612 356,77
CONSTRUCTION DECHETTERIE	2 009 483,50
ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES	1 296 021,42
CONCESSIONS D'AMENAGEMENT	867 710,00
ACQUISITION CONTENEURS OM	778 666,44
AIDES A L'HABITAT	758 235,00
EQUIPEMENT COLLECTIVITE	519 592,03
FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES	503 279,83
MALADRERIE	459 498,55
RENOVATION URBAINE	386 025,00

2.2 Les dépenses financières - chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées 2 274 624 euros.

Le chapitre 16 intègre :

- 8 100 euros de remboursements de cautions ;
- les échéances de remboursement en capital sur 2019 à hauteur de 2 266 523 euros représentent 12 % du total des dépenses réelles d'investissement.

Il porte essentiellement sur des remboursements en capital d'emprunts qui ont varié ces dernières années de la manière suivante :



3- SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT
(AP/CP)

Intitulé		Montant des AP			Montant des crédits de paiements			
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé	CP réalisés au 1/1/2019	CP ouverts au titre l'exercice 2019	réalisés au titre de l'exercice 2019	Restes à financer
200509	Maladrerie st Lazare	1 250 000	346 768	1 596 768	827 899	651 690	459 499	309 371
200614	participation collègues	2 166 607		2 166 607	1 912 035	130 000	121 469	133 104
200710	CFA	10 034 011		10 034 011	9 997 287	0	0	36 724
200806	Construction déchetterie	1 680 000	594 000	2 274 000	97 700	2 160 000	2 009 484	166 816
201403	nouveau projet théâtre	19 561 324	1 438 676	21 000 000	6 805 536	8 440 000	6 612 357	7 582 107
201507	Fonds de développement communautaire	1 840 200	0	1 840 200	632 917	400 000	391 497	815 786
201510	Eaux pluviales programme pluriannuel	4 425 000		4 425 000	2 622 337	676 000	268 503	1 534 160
201511	Voirie fonds de concours	1 200 000		1 200 000	628 254	150 000	111 783	459 963
201516	Aide à l'implantation d'entreprise	450 000		450 000	111 525	20 000	0	338 475
201527	Programmes de rénovation urbaine	3 400 000		3 400 000	1 186 398	454 725	386 025	1 827 577
201606	Aides à l'habitat	6 789 974		6 789 974	1 901 737	988 066	758 235	4 130 002
201804	Fonds de concours petit patrimoine rural	0	300 000	300 000	0	50 000	2 180	297 820
201902	Equipements de santé	0	300 000	300 000	0	100 000	0	300 000
201907	Pole d'échange multimodal	0	740 000	740 000	0	25 000	0	740 000
Total		52 797 116	3 719 444	56 516 560	26 723 624	14 245 481	11 121 030	18 671 906

II – BUDGETS ANNEXES

A - ASSAINISSEMENT COLLECTIF

	Résultats au 31/12/2018	Résultat d'exécution 2019	Résultats au 31/12/2019(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	3 111 357,06	1 482 972,85	4 594 329,91		4 594 329,91
Investissement	1 392 413,47	202 839,28	1 595 252,75	-2 304 244,34	-708 991,59
Total :	4 503 770,53	1 685 812,13	6 189 582,66	-2 304 244,34	3 885 338,32

I – SECTION D'EXPLOITATION

1.1 Recettes d'exploitation

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
70	70611	Redevances d'assainissement collectif	5 093 749	5 600 000	5 469 128	98%	Redevances assainissement
70	704	Travaux	329 242	600 000	621 728	104%	Augmentation de 89% due au nombre plus important de branchements.
70	7084	Mise à disposition de personnel facturée	77 979	97 980	60 850	62%	Remboursement frais de personnels mis à disposition de la ville de Beauvais et dans le cadre de mouvements inter budgets (remboursements des budgets principal et SPANC). Le directeur de service est, à compter de 2019, payé sur le budget principal, ce qui explique la diminution (22%) et le faible taux de réalisation.
74	741	Primes d'épuration	292 573	450 000	415 149	92%	Prime de l'agence de l'eau.
77	778	Autres Prod. exceptionnels	1 374 136		40 900		Reprise de la part agglo de l'excédent du SITTEU (syndicat intercommunal pour le transport et le traitement des eaux usées de Hermes et Berthecourt) dissout en 2018
77	7717			0,00	118 317		dégrèvements 2012 et 2013 de la taxe foncière payée pour la STEP de Beauvais,
042	777	Opérations d'ordre	345 363	471 000	351 464	75%	Reprises de subv. d'invest. (contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement)
Autres recettes de fonctionnement			19 219	3 161 741	24 908	1%	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			7 532 261	10 380 721	7 102 443	68%	

(Hors reprise de résultat)

1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019				
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications	
011	6061	Electricité	783 437	860 000	416 534	48%	Achats et charges d'entretien et de maintenance des installations (électricité, acquisition de produits chimiques, traitement et l'évacuation des boues) et du matériel (entretien des véhicules). Réalisé à 62 % et en diminution de 17% par rapport à 2018 (- 254 K€)	
	6062	Produits de traitement	203 649	276 200	237 676	86%		
	6063	Fournitures d'entretien	21 603	35 000	26 332	75%		
	615	Entretien et maintenance sur biens	179 910	237 932	152 382	64%		
	6248	Divers	321 969	632 010	423 352	67%		
	6287	Remboursement de frais	300 508	326 591	326 591	100%		remboursement des frais de gestion au budget principal
	6068	autres matières et fournitures	64 574	80 758	66 379	82%		Achats de matériels et vêtements de travail, en augmentation de 38 % par rapport à 2018,
012	-	charges de personnel	1 341 526	1 421 183	1 421 092	100%	En augmentation de 3% entre 2018 et 2019	
66	6611X	Intérêts des emprunts et dettes	605 185	831 000	541 923	65%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)	
042	6811	Dotations aux amortissements	1 715 333	2 068 860	1 787 961	86%	Amortissements des immobilisations (mouvements d'ordre) - contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040.	
Autres dépenses de fonctionnement diverses			277 538	3 611 187	219 249	6%	Diverses charges administratives et de fonctionnement courant (carburants, télécommunications, ...)	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			5 815 231	10 380 721	5 619 471	54%		

2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

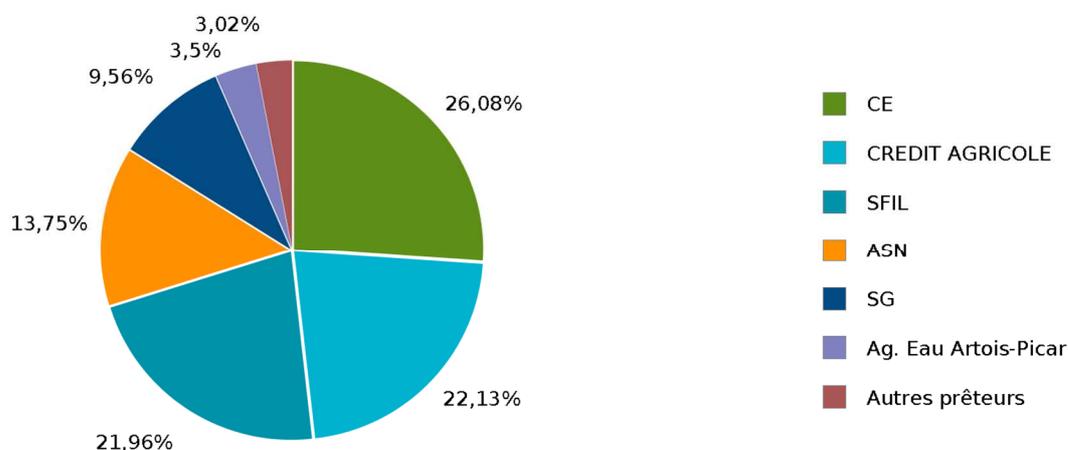
2.1 Ressources

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
13	1311 1	Subvention agence de l'eau	168 145	530 000	926 117	175%	Subventions de l'agence de l'eau sur des travaux d'assainissement.
13	1313	Subvention département	215 780	0	146 070		subvention département sur des travaux du bassin d'orage de Crévecoeur le Grand
16	1641	Emprunts en euros	13 697	1 204 988	1 200 000	100%	Emprunt auprès des établissements de crédits
16	1681	Autres emprunts		0	360 504		Emprunt à taux 0 de l'agence de l'eau
27	2762	Créance Transfert dts déduct. T.V.A.	710 646	773 126	112 609	15%	
45	4582	Opérations pour compte de tiers	329 518	1 265 800	240 710	19%	Comptes de tiers liés à la programmation des travaux sur l'exercice - contrepartie en dépenses d'investissement
040	28...	Opérations d'ordre de transfert	1 715 333	2 068 860	1 787 961	86%	Amortissements immobilisations - contrepartie en dépenses de

							fonctionnement à l'article 6811.
041	2031 à 2315	Opérations patrimoniales	710 646	1 058 119	467 001	44%	Transfert de droit à déduction de TVA
10	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 034 350	668 293	668 293	-	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			4 898 114	7 569 186	6 155 512	81%	

(Hors reprise de résultat)

Ce budget annexe présente au 31/12/2019 un encours de **25 986 34 euros** dont la répartition par prêteurs est la suivante :



La dette de ce budget annexe est totalement sécurisée (100 % classé 1A selon la charte de bonne conduite) dont 85,35 % de l'encours sur du taux fixe avec un taux moyen annuel de 2.06% actualisé au 31/12/2019. Sa durée de vie résiduelle est estimée à 12 ans et 2 mois.

2.2 Emplois

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
16	16xx	Emprunts et dettes	2 182 558	3 286 709	2 289 582	70%	Remboursement du capital des emprunts souscrits sur ce budget.
21	21351	Bâtiments d'exploitation	335 112	766 208	419 817	55%	Travaux sur réseaux
			280 963	689 837	426 178	62%	Travaux branchements
			37 852	257 808	49 305	19%	STEP
			274 490	334 816	2 880	1%	Stations de relèvement
21	2154	Matériel industriels	114 819	328 808	126 113	38%	Matériel notamment pour les STEP et les stations de relèvements
23	23xx	Travaux en cours	667 240	2 708 073	948 554	35%	Travaux sur réseaux
			478 386	356 179	319 744	90%	STEP Beauvais
				94 497	39 710	42%	Autres

20	2031	immobilisations incorporelles	109 206	101 919	16 525	16%	Etudes préalables des futurs travaux de réseaux
45	4581	Opérations pour compte de tiers	466 965	1 265 800	259 725	21%	Comptes de tiers liés à la programmation des travaux sur l'exercice – contrepartie en recettes d'investissement
040	139111 /13913	Amortissement des subventions	345 363	471 000	351 464	75%	Amortissement des subventions perçues finançant des biens eux-mêmes amortissables(Mouvements d'ordre) – contrepartie eu compte 777 en recette de fonctionnement
041	2XXX	Opérations patrimoniales	710 646	1 058 119	467 001	44%	Transfert de droit à déduction de TVA
Autres dépenses d'investissement			207 341	128 481	21 327	17%	-
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			6 210 940	12 063 002	5 952 673	49%	-

B- SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

	Résultats au 31/12/2018	Résultat d'exécution 2019	Résultats au 31/12/2019(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	6 528,70	-40 912,27	-34 383,57		-34 383,57
Investissement	63 317,15	-29 675,00	33 642,15	0,00	33 642,15
Total :	69 845,85	-70 587,27	-741,42	0,00	-741,42

1- SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
70	7062	Redev.d'assainis. non collect.	23 850	35 724	13 134	37%	Redevance assainissement non collectif
		Autres Produits	1 020	33 465	1 500	4%	
-	-	Total :	24 870	69 189	14 634	21%	-

hors reprise des résultats n-1

1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
012	6215	Personnel affecté à la collectivité de rattachement	36 895	55 000	51 704	94%	Remboursement au budget annexe assainissement

011	6287	Remboursement de frais	1 861	2 330	2 330	100%	remboursement des frais généraux au budget principal
011	6156	Maintenance	1 294	3 000	1 325	44%	Maintenance du logiciel "cartajour"
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	1 006	15 388	188	1%	Frais courants de fonctionnement
-	-	Total :	41 055	75 718	55 546	73%	-

2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

Le SPANC réalise des études de sols préalables aux travaux et les travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif pour le compte des propriétaires volontaires. Ces études et ces travaux sont financés par l'agence de l'eau et par les propriétaires eux-mêmes. Ainsi ces opérations seront-elles à terme, équilibrées.

2.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
45	4581	opération pour comptes de tiers	20 699	50 000	34 452	69%	Etudes & travaux
		Autres Produits		7 000		4%	
-	-	Total :	20 699	57 000	34 452	60%	-

hors reprise des résultats n-1

2.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
45	4582	opération pour comptes de tiers	18 248	50 000	48 477	97%	Travaux
20	2051	Logiciel		38 740	15 650	40%	Logiciel de gestion
		autres	0	31 577	0	0%	
-	-	Total :	18 248	120 317	64 127	53%	-

C – TRANSPORTS

	Résultats au 31/12/2018	Résultat d'exécution 2019	Résultats au 31/12/2019(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	55 054,20	903 138,95	958 193,15		958 193,15
Investissement	1 221 961,84	-1 523 217,91	-301 256,07	219 254,30	-82 001,77
Total :	1 277 016,04	-620 078,96	656 937,08	219 254,30	876 191,38

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

I.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
73	734	Versement de transport	6 688 355	6 688 000	7 154 324	107%	Augmentation de 7%
70	7087	Remboursements de frais	111 257	176 442	124 880	71%	Refacturation coût du transport scolaire vers l'Aquaspace aux communes (49 mille euros) et remboursement, par le délégataire de la DSP, de la TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques = 73 mille euros)
70	7084	Mise à disposition de personnel facturée	52 579	33 442	52 669	157%	Remboursement frais de personnels mis à disposition de la ville de Beauvais dans le cadre de la mutualisation.
74	7475	Subventions SMTCO	65 232	678 600	901 876	133%	Subvention renfort de lignes, vélostation, rezo pouce, schéma mobilité
747	7472	Subventions Région	143 379	358 500	358 449	100%	participation transports scolaires
75	753	Compensation relev seuil VT	89 422	90 000	92 965	103%	En augmentation de 4%
77	774	Subventions exceptionnelles	716 842	1 055 278	1 055 278	100%	Subvention d'équilibre de la section d'exploitation versée par le budget principal.
042	777	Opérations d'ordre de transfert entre sections	205 773	230 800	230 800	100%	Reprises de subventions investissement (contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement)
Autres recettes de fonctionnement diverses			253 397	43 180	82 066	190%	
-	-	Total :	8 326 235	9 354 242	10 053 307	107%	

hors reprise de résultat

1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
011	611	Sous-traitance générale	7 337 951	7 578 703	7 560 491	100%	DSP transport
011	6287	Taxe sur les salaires et CET	256 342	260 659	260 659	100%	DSP transport
011	6287	Remboursement de frais (hors taxe sur les salaires et CET)	60 560	63 746	63 746	100%	remboursement des frais généraux au budget principal
011	6132	Location immobilière	30 964	32 982	31 458	95%	Location buffet de la gare
011	6135	Locations mobilières	1 743	20 920	20 919	100%	Location des batteries bluebus
12	-	frais de personnel	118 818	133 283	107 195	80%	
014	739	Restitution taxe de transport	62 894	90 000	55 266	61%	Remboursements pour le personnel logé ou transporté par les entreprises
65	6574	Subventions	20 550	40 747	40 747	100%	40.000 € ont été versés à l'association beauvélo pour l'opération Vélyce, le reste est versé au COS
042	6811	Dotations aux amortissements	852 323	1 024 000	868 908	100%	Opérations d'ordre (contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040)
Autres dépenses de fonctionnement diverses			202 255	164 257	140 779	86%	-
-	-	Total :	8 944 401	9 409 296	9 150 168	97%	

2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
13	1311	Subventions Etat	43 608	772 568	541 552	-	participation de la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) sur les bus hybrides.
13	1315	Subventions SMTCO	322 091	400 000	0	0%	Participation SMTCO pour l'acquisition de bus , les subventions ont été notifiées mais non encore versées,
13	1318	Subventions d'investissement autres	228 582				il n'y a eu besoin de subvention du budget principal pour 2019
10	10222	FCTVA	61 776	62 000	49 924	81%	

27	2762	Créance Transfert droits déduct. T.V.A.	245 628	216 667	12 313	6%	Régime de transfert de déduction de TVA.
040	2156/28...	Opérations d'ordre de transfert	852 323	1 024 000	868 908	85%	Amortissements immobilisations - contrepartie en dépenses de fonctionnement à l'article 6811.
041	2156/2157	Opérations d'ordre	245 628	216 667	12 313	6%	Transfert droit à déduction de TVA
Autres recettes d'investissement diverses			114 486	0	0		-
-		Total :	2 114 123	2 691 902	1 485 011	55%	-

hors reprise de résultat

2.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
21	2156	Matériels de transports	1 620	2 493 923	2 491 889	100%	6 bus dont 2 électriques et un minibus
21	2135	Installations générales construction	300 004	937 821	264 610	28%	Travaux sur les arrêts de bus et notamment mise en accessibilité.
21	2157	Agencements, outillage	72 259	31 221	7 269	23%	Equipements pour les bus (radiotéléphone, rampe personne à mobilité réduite, valideurs, ...)
040	139xx	Amortissement des subventions	205 773	230 800	230 800	100%	Amortissement des subventions perçues
041	21xx	Opérations patrimoniales	245 628	216 667	12 313	6%	Opération d'ordre : transfert droit à déduction de TVA
Autres dépenses d'investissement diverses			5 660	3 432	1 346	39%	
-		Total :	830 944	3 913 864	3 008 229	77%	-

2.3 - Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Intitulé	Montant des AP			Montant des crédits de paiements			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé	CP réalisés au 1/1/2019	CP ouverts au titre l'exercice 2019	réalisés au titre de l'exercice 2019	Restes à financer
T01 Acquisition de bus (2015-2020)	5 400 000,00	816 000,00	5 400 000	2 578 893	2 493 923	2 491 889	329 217

D - STATION GAZ NATUREL POUR VEHICULES

	Résultats au 31/12/2018	Résultat d'exécution 2019	Résultats au 31/12/2019(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	693 014,13	-238 451,83	454 562,30		454 562,30
Investissement	88 890,06	1,34	88 891,40		88 891,40
Total :	781 904,19	-238 450,49	543 453,70		543 453,70

1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
70	7012	Vente de gaz	413 180	432 641	409 617	95%	En diminution de 1% par rapport à 2018
42	777	Opérations d'ordre	35 717	35 718	35 717	100%	Reprise de subventions investissement (contrepartie en dépenses d'ordre d'invest.)
-	-	Total :	448 897	468 359	445 333	95%	

hors reprise de résultat

1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
011	6061	fournitures non stockables (gaz)	100 490	933 014	541 894	58%	Achat de gaz
011	6156	Maintenance	61 896	105 300	51 200	49%	Contrat de maintenance de la station GNV
011	6287	remboursement de frais	28 710	30 837	30 837	100%	Remboursement des frais généraux au budget principal
011	6288	Autres	22 545	24 999	23 153	93%	Rémunération de l'exploitant
042	6811	Dotations aux amortissements	35 718	35 718	35 718	100%	Opérations d'ordre (contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040)
		Autres dépenses de fonctionnement diverses	27 337	31 505	1 620	5%	-
-	-	Total :	276 696	1 161 373	684 422	59%	

2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
40	28...	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 718	35 718	35 718	100%	Amortissements des immobilisations - contrepartie en dépenses de fonctionnement à l'article 6811.
Total :			35 718	35 718	35 718	99%	-

hors reprise de résultat

2.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
040	-	Opérations de transfert entre sections	35 717	35 717	35 717	100%	reprise de subvention
21	215323	Ouvrage distribution	0	88 890	0	0%	Les crédits sont inscrits pour équilibrer le budget et pour d'éventuels besoin. Pas de besoins en 2019
Total :			35 717	124 607	35 717	29%	-

E - LES BUDGETS ANNEXES DE ZONES

Les budgets de zones sont soumis à une gestion des stocks de terrains aménagés selon l'inventaire intermittent, suivi au travers de mouvements d'ordre. Le présent rapport de présentation n'explique que les **seuls mouvements réels** afin de s'attacher aux seules comptabilisations « effectives » de l'année. Les principes comptables régissant ces budgets de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement.

1 - PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DU HAUT- VILLE (LES LARRIS)

	Résultats au 31/12/2018	Résultat d'exécution 2019	Résultats au 31/12/2019(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00		0,00
Investissement	-573 077,57	839 242,83	266 165,26		266 165,26
Total :	-573 077,57	839 242,83	266 165,26		266 165,26

1.1 – Section de fonctionnement

1.1.1 RECETTES REELLES

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
70	7015	Ventes de terrains aménagés	437 440	1 427 284	997 078	70%	ventes de terrains : - Apradis : 192 864 € - Tomila : 100 862 € - SCI Ginko : 349 022 92 800 € - SAS Lariis : 100 698 € - Rabot Dutilleul : 112 192 € - SCI AK2S : 141 400 €
-	-	Total recettes REELLES :	437 440	1 427 284	997 078	70%	

1.1.2 DEPENSES REELLES

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
011	605	travaux	95 031	135 000	103 575	77%	Travaux divers et d'aménagement de voirie
011	60612	Energie - Electricité	5 594	20 000	11 976	60%	Eclairage public
011	608	Frais accessoires sur terrains	37 509	112 000	37 509	33%	Entretien des espaces verts et taxe foncière
Autres dépenses de fonctionnement diverses			10 681	587 206	4 776	1%	
Total dépenses REELLES de fonctionnement :			148 815	854 206	157 836	18%	

1.1 – Section d'investissement - Il n'y a pas eu de mouvements réels sur la section d'investissement

L'encours de la dette restant de 3,8 M€ correspond à des avances du budget principal.

1.3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2018	573 078	
2019		
Divers travaux	103 575	
prestations de services, bornage , frais de notaire	1 539	

Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	52 722	
Remb. avance budget principal		
cessions parcelles		997 078
Résultat de clôture au 31/12/2019		266 165
2020		
divers travaux (EDF, finitions ...)	580 000	
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	141 100	
acquisitions/cessions parcelles	40 000	1 640 804
Résultat de clôture au 31/12/2020		1 145 869
2021		
divers travaux (EDF, finitions ...)	50 000	
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	70 000	
Remb. avance budget principal	3 800 000	
cessions parcelles		1 508 153
Résultat de clôture au 31/12/2021	1 265 978	

2 - PINCONLIEU

	Résultats au 31/12/2018	Résultat d'exécution 2019	Résultats au 31/12/2019(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00		0,00
Investissement	-388 922,87	-58 906,05	-447 828,92		-447 828,92
Total :	-388 922,87	-58 906,05	-447 828,92		-447 828,92

2.1 – Section de fonctionnement

2.1.1 RECETTES REELLES

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
70	7015	Ventes de terrains aménagés	238 525	242 943		0%	Pas de vente en 2019
Total recettes REELLES de fonctionnement :			238 525	242 943	0	0%	

2.1.2 LES DEPENSES REELLES

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
011	-	charges à caractère général	15 644	26 000	15 770	61%	Les frais couvrent l'entretien de la zone, les fluides et les impôts fonciers

66	661xx	Charges financières	3 242	1 929	1 803	93%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)
Total dépenses REELLES :			18 887	27 929	17 573	63%	

2.2 – Section d'investissement

2.2.1 RECETTES REELLES - Pas de recettes réelles d'investissement en 2019

2.2.2 DEPENSES REELLES

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
16	1641	Emprunts	41 333	41 333	41 333	100%	Remboursement capital
Total dépenses REELLES d'investissement :			41 333	41 333	41 333	100%	

hors reprise de résultat

Ce budget annexe présente au 31/12/2019 un encours de **491 333 euros** dont 450 000 euros proviennent d'une avance du budget principal. L'encours restant : 41 333.38 euros provient d'un emprunt auprès du crédit agricole sur un taux fixe de 3,50 %.

La dette sur ce budget annexe est totalement sécurisée (100 % classé 1A) fixe à 3,50 % avec une durée de vie résiduelle de 6 ans et 5 mois.

2.3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2018	388 922	
<u>2019</u>		
divers travaux (EDF, finitions trottoirs ...)		
Prestations de services		
taxe foncière	11 626	
Fluides	2 537	
Espaces verts + propreté	1 607	
Charges financières (taux de 3,45%)	1 803	
Remboursement emprunt	41 333	
Cession de parcelles		
Résultat de clôture au 31/12/2019	447 828	
<u>2020</u>		
divers travaux (EDF, finitions trottoirs ...)	15 000	
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	29 000	
Charges financières (taux de 3,45%)	1 500	
Remboursement emprunt	41 400	
Cession de parcelles		497 307

Résultat de clôture au 31/12/2020	8 421	
<u>2021</u>		
divers travaux (EDF, finitions ...)	15 000	
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	29 000	
Remboursement emprunt		
remboursement avance budget principal	450 000	
Cession de parcelles		242 943
Résultat de clôture au 31/12/2021	259 478	

3- ZONE DE BEAUVAIS TILLE (NOVAPARC)

	Résultats au 31/12/2018	Résultat d'exécution 2019	Résultats au 31/12/2019(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00		0,00
Investissement	699 274,82	-649 040,91	50 233,91		50 233,91
Total :	699 274,82	-649 040,91	50 233,91		50 233,91

3.1- Section de fonctionnement

3.1.1 RECETTES REELLE

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
74	74758	Autres groupement	0	196 000	195 519	100%	subvention du SMABT pour les travaux de la voie de desserte de l'aéroport
Total recettes REELLES de fonctionnement :			0	196 000	195 519	100%	

3.1.2 LES DEPENSES REELLES

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
011	6015	Terrains à aménager	13 251	64 235	32 320	50%	Acquisitions de terrains
011	605	Travaux	59 705	4 013 207	571 929	14%	Travaux de viabilité
011	6045	Ach.Et.Prest.Serv.(Terr.à Am.)	2 488	63 030	20 246	32%	Etude de maitrise d'œuvre
011	60612	Energie - Electricité	7 244	9 231	9 231	100%	Eclairage public
011	608	Fr.Acc.sur Terr.en cours d'Am.	22 408	199 643	19 204	10%	Frais d'entretien de la zone et impôts fonciers.
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	19 677	22 000	18 011	82%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)
Total dépenses REELLES de fonctionnement :			124 773	4 371 346	670 941	15%	

3.2 – Section d'investissement

3.2.1. Recettes réelles - Il n'y a pas eu de recettes réelles d'investissement en 2018

3.2.2. Dépenses réelles

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
16	1641	Emprunts	165 203	174 000	173 620	100%	remboursement en capital
Total Dépenses REELLES d'investissement :			165 203	174 000	173 620	100%	

Ce budget annexe présente au 31/12/2019 un encours de **8 782 407 euros** qui se répartit entre la Banque postale à hauteur de 2 682 407 euros sur un taux variable de 0,59 % et une avance du budget principal de 6 100 000 euros.

La dette sur ce budget annexe est totalement sécurisée (100 % classé 1A) fixe à 0,59 % avec une durée de vie moyenne de 6 ans et 1 mois.

3.3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2018		699 275
<u>Dépenses 2019 :</u>		
Prestations de services	20 246	
Redevances et fouilles archéologiques		
divers travaux	572 255	
Fluides	9 231	
Espaces verts et propreté urbaine	1 669	
Taxes foncières	17 208	
Acquisitions et cessions de terrains	32 320	
subvention		195 519
Emprunt remb. en capital	173 620	
Intérêts emprunts	18 011	
Résultat de clôture au 31/12/2019		50 234
<u>2020</u>		

Acquisitions et cessions de terrains	1 256 905	4 676 040
divers travaux	2 683 000	
Archéologie (Fouilles+ redevance)	4 080 000	
Etudes	100 000	
Prestations, bornages...	44 000	
Fluides	11 300	
Espaces verts et propreté urbaine	13 000	
Taxes foncières	18 000	
Remboursement emprunt	174 000	
Intérêts emprunts	11 500	
Acquisitions et cessions de terrains		
Versements avances du budget principal		
Résultat de clôture au 31/12/2020	3 665 431	
2021 à 2038 :		
Acquisitions et cessions de terrains	2 076 722	
Travaux aménagements	26 450 089	
Frais divers	4 654 743	
Cession parcelle		19 323 960
Convention participation terrains hors maîtrise foncière CAB		2 968 925
Versements avances du budget principal		
Remboursement avances du budget principal +remboursement emprunt	8 608 407	
Résultat de clôture au 31/12/2038 (déficit prévisionnel) (1)	26 827 938	

(1) tableau élaboré à partir des éléments du dossier de réalisation de la ZAC validé par le conseil communautaire du 29 septembre 2017

4- ZONE D'ACTIVITES TECHNOLOGIQUES

	Résultats au 31/12/2018	Résultat d'exécution 2019	Résultats au 31/12/2019(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00		0,00
Investissement	-516 009,21	-2 281,21	-518 290,42		-518 290,42
Total :	-516 009,21	-2 281,21	-518 290,42		-518 290,42

4.1 – Section de fonctionnement

4.1.1 RECETTES REELLES

Une seule recettes a été réalisée : 0.06 euros pour des arrondis de TVA

3.1.2 LES DEPENSES REELLES

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			Explications
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	
011	-	charges à caractère générale	4 006	27 400	2 281	8%	Charges générales d'entretien des espaces verts, de fluides et de taxe foncière

Total dépenses REELLES de fonctionnement :	4 006	27 400	2 281	8%	
---	--------------	---------------	--------------	-----------	--

4.2 – Section d'investissement - Il n'y a pas eu de mouvements en 2019 sur la section d'investissement

4.3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2018	516 009	
<u>2019</u>		
divers travaux		
Prestation de services		
fluides	1 984	
Espaces publics	16	
taxes foncières	282	
cessions parcelles (29€ / m2)		
Résultat de clôture au 31/12/2019	518 291	
<u>2020</u>		
divers travaux	35 000	
frais de fonctionnement	12 600	
cessions parcelles (29€ / m2)		
Résultat de clôture au 31/12/2020	565 891	
<u>2021 - 2025</u>		
divers travaux	392 362	
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	60 000	
cessions parcelles (29€ / m2)		870 000
Résultat de clôture au 31/12/2025	148 253	
La vocation de la zone étant spécifique, le rythme de la commercialisation ne peut être déterminé précisément (marché de niche).		

5- ZAC SAINT MATHURIN

	Résultats au 31/12/2018	Résultat d'exécution 2019	Résultats au 31/12/2019(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00		0,00
Investissement	-885 477,92	-72 112,49	-957 590,41		-957 590,41
Total :	-885 477,92	-72 112,49	-957 590,41		-957 590,41

5.1 – Section de fonctionnement

5.1.1 – Recettes réelles

Une seule recettes a été réalisée : 0.44 euros pour des arrondis de TVA

5.1.2 – Dépenses réelles

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			Explications
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	
011	6015	Terrains à aménager		500 000	0	-	Acquisitions de terrains
011	605	Ach. de Mat., Equip. et Trav.	172 395	1 498 634	69 905	5%	Travaux viabilisation et voirie
011	6045	Prestations de services	16 150	6 086	1 190	20%	Prestations de services
011	608	autres	238	2 280	1 018	45%	Taxe foncière
Total dépenses REELLES de fonctionnement :			188 782	2 007 000	72 113	4%	

5.2 – Section d'investissement

Il n'y a pas eu de mouvements en 2019 sur la section d'investissement

5.3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2018	885 478	
<u>2019</u>		
prestation de services		
travaux	69 905	
Frais divers	2 208	0
acquisitions cessions parcelles et frais	0	
Résultat de clôture au 31/12/2019	957 590,41	
<u>2020</u>		
travaux	500 000	
Frais archéologiques	45 000	
Frais divers	26 000	
acquisitions/cessions parcelles	500 000	
Résultat de clôture au 31/12/2020	2 028 590	
<u>2021 à 2027</u>		
Travaux (1)		
Dépenses diverses (entretien EV + fluides + EP)		
cessions parcelles (1)		
Emprunts	100 000	
Résultat de clôture au 31/12/2027 (déficit anticipé)		Non déterminé à ce jour

(1) programme à définir

6- ZONES D'ACTIVITES TRANSFEREES

Il s'agit du premier compte administratif de ce budget annexe créé pour les zones d'activités économiques transférées en 2019

	Résultats au 31/12/2018	Résultat d'exécution 2019	Résultats au 31/12/2019(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00		0,00
Investissement	683 000,00	-840 602,30	-157 602,30		-157 602,30
Total :	683 000,00	-840 602,30	-157 602,30	0,00	-157 602,30

5.1 – Section de fonctionnement

5.1.1 – Recettes réelles - Il n'y a pas eu de recettes réelles de fonctionnement en 2019

5.1.2 – Dépenses réelles

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
011	6015	Terrains à aménager	0	1 331 540	836 058	63%	Acquisition de terrains: ZA du tilloy à Beauvais pour 598 815 € et ZAE des Alouettes à Crévecoeur le Grand pour 237 243 €.
66	6611	Charges financières	7 000	8 100	4 544	56%	Intérêt de la dette
	-	autres	0	90 000	0	0%	
Total dépenses REELLES de fonctionnement :			7 000	1 429 640	840 602	59%	

5.2 – Section d'investissement

Il n'y a pas eu de mouvements en 2019 sur la section d'investissement

Ce budget annexe présente au 31/12/2019 un encours de dette de **690 000 euros** provenant d'un emprunt réalisés auprès du crédit agricole sur un taux variable de 0,74 % et une avance du budget principal de 6 100 000 euros.

La dette sur ce budget annexe est totalement sécurisée (100 % classé 1A) avec une durée de vie moyenne de 6 mois..

5.3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2018		683 000
<u>2019</u>		
Acquisition terrains	836 058	
Intérêt emprunt	4 544	
Résultat de clôture au 31/12/2019	157 602,30	
<u>2020</u>		
Acquisition terrains		

prestation de services		
travaux	564 000	
frais divers	20 000	
cessions parcelles		
Intérêt emprunt	4 500	
Capital emprunt	690 000	
Résultat de clôture au 31/12/2020	746 102	
<u>2021</u>		
Travaux	15 000	
Frais divers	20 000	
intérêts emprunt	8 100	
remboursement capital emprunt		
ventes de parcelles		prix unitaires des terrains non déterminés
Résultat de clôture au 31/12/2021	non déterminé	

F- PEPINIERE ET HOTEL D'ENTREPRISES

	Résultats au 31/12/2018	Résultat d'exécution 2019	Résultats au 31/12/2019(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	22 492,08	41 500,56	63 992,64		63 992,64
Investissement	13 424,65	40 793,76	54 218,41	-23 571,40	30 647,01
Total :	35 916,73	82 294,32	118 211,05	-23 571,40	94 639,65

1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			Explications
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	
70	70688	Produits des services	8 434	15 500	5 836	38%	Prestations fournies auprès des entreprises
75	752	Revenus des immeubles	127 594	140 000	144 006	103%	Loyers des résidents et locations de salles. En augmentation de 13% par rapport à 2018.
77	774	Subventions exceptionnelles		27 039	27 039		Subvention d'équilibre du budget principal
042	777	Opérations d'ordre de transfert entre sections	54 765	60 000	60 000	100%	Reprises subventions investi. (contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement)
Autres dépenses de fonctionnement diverses			21 118	1 000	2 385	238%	
Total recettes de fonctionnement :			211 912	243 539	239 266	98%	

hors reprise de résultat

1.1 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			Explications
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	
012	6215	personnel affectés par la collectivité de rattachement	57 251	58 500	58 182	99%	Remboursement des frais de personnel au budget principal
011	6283	Frais de nettoyage des locaux	26 709	27 750	27 159	98%	Principaux frais courant de fonctionnement de la pépinière
011	6061x	Fluides	17 890	55 500	17 890	32%	
011	615.	Entretien et maintenance	5 620	29 565	13 714	46%	
011	626.	Affranchissement & télécommunication	7 699	12 290	4 941	40%	
011	63512	Taxes foncières	25 298	26 000	25 369	98%	
011	62871	Remboursement à la collectivité de rattachement	17 345	17 687	17 687	100%	Remboursements de frais généraux au budget principal
66	6611.	Charges financières	12 213	8 172	6 417	79%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)
042	6811	Dotations aux amortissements	9 776	12 000	11 728	98%	Amortissements des immobilisations (mouvements d'ordre) - contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040.
Autres dépenses de fonctionnement diverses			32 111	18 567	14 678	79%	Frais divers de fonctionnement
Total recettes de fonctionnement :			211 912	266 031	197 765	74%	

2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

2.3 Ressources

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			Explications
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	
13	13xx	Subventions d'investissement	215 422	272 750	270 000	100%	Subvention d'équilibre du budget principal
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	10 510	15 000	13 499	90%	Cautions encaissées
040	28...	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 776	12 000	11 728	98%	Amortissements des immobilisations - contrepartie en dépenses de fonctionnement à l'article 6811.
TOTAL			235 708	299 750	295 227	98%	-

hors reprise de résultat

2.4 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2018	2019			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
16	1641	Emprunts en euros	180 000	180 000	180 000	100%	Remboursement des échéances en capital de l'emprunt en cours sur ce budget
21	21	Immobilisation corporelles	26 211	53 175	6 668	13%	Acquisitions diverses pour le bâtiment (signalétique par exemple)
16	165	Dépôts et cautionnements	10 444	15 000	7 766	52%	Cautions remboursées
040	13918	Reprise de subventions	54 765	60 000	60 000	100%	
Autres dépenses d'investissement diverses				5 000	0		
TOTAL			271 420	308 175	254 434	83%	-

Ce budget annexe présente au 31/12/2019 un encours de **180 000 euros** auprès d'Arkéa banque filiale du crédit mutuel.

La dette sur ce budget annexe est totalement sécurisée (100 % classé 1A) fixe à 2,76 % avec une durée de vie résiduelle de 9 mois.

III – CONSOLIDATION DES RESULTATS

	Reprise des résultats au 31/12/2018	Recettes de l'exercice 2019	Dépenses de l'exercice 2019	Résultat d'exécution 2019	Résultat d'exécution au 31/12/2019	Solde Restes à réaliser	Résultat cumulé au 31/12/2019	
FUNCTIONNEMENT	Principal	4 439 047	75 047 831	72 676 161	2 371 671	6 810 717	0	6 810 717
	Assainissement	3 111 357	7 102 443	5 619 471	1 482 973	4 594 330	0	4 594 330
	SPANC	6 529	14 634	55 546	-40 912	-34 384	0	-34 384
	Transports	55 054	10 053 307	9 150 168	903 139	958 193	0	958 193
	Station GNV	693 014	445 971	684 422	-238 452	454 562	0	454 562
	Haut Villé	0	5 527 991	5 527 991	0	0	0	0
	Pinçonlieu		940 965	940 965	0	0	0	0
	Beauvais-Tillé	0	9 141 224	9 141 224	0	0	0	0
	ZAT		518 291	518 291	0	0	0	0
	Saint mathurin		957 591	957 591	0	0	0	0
	ZA Transférées	0	852 147	852 147	0	0	0	0
	Pépinière	22 492	239 266	197 765	41 501	63 993	0	63 993
	Total Général	8 327 493	110 841 661	106 321 742	4 519 919	12 847 412	0	12 847 412
INVESTISSEMENT	Principal	-2 621 068	16 483 441	18 427 954	-1 944 512	-4 565 580	653 675	-3 911 905
	Assainissement	1 392 413	6 155 512	5 952 673	202 839	1 595 253	-2 304 244	-708 992
	SPANC	63 317	34 452	64 127	-29 675	33 642		33 642
	Transports	1 221 962	1 485 011	3 008 229	-1 523 218	-301 256	219 254	-82 002
	Station GNV	88 890	35 718	35 717	1	88 891		88 891
	Haut Villé	-573 078	5 370 156	4 530 913	839 243	266 165		266 165
	Pinçonlieu	-388 923	921 590	980 496	-58 906	-447 829		-447 829
	Beauvais-Tillé	699 275	8 452 272	9 101 313	-649 041	50 234		50 234
	ZAT	-516 009	516 009	518 290	-2 281	-518 290		-518 290
	saint mathurin	-885 478	885 478	957 591	-72 112	-957 590		-957 590
	ZA Transférées	683 000	7 000	847 602	-840 602	-157 602		-157 602
	Pépinière	13 425	295 227	254 434	40 794	54 218	-23 571	30 647
	Ttl Inv.	-822 273	40 641 866	44 679 337	-4 037 471	-4 859 744	-1 454 886	-6 314 631
CUMUL FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT	Principal	1 817 979	91 531 273	91 104 114	427 159	2 245 137	653 675	2 898 812
	Assainissement	4 503 771	13 257 955	11 572 143	1 685 812	6 189 583	-2 304 244	3 885 338
	SPANC	69 846	49 086	119 673	-70 587	-741	0	-741
	Transports	1 277 016	11 538 317	12 158 396	-620 079	656 937	219 254	876 191
	Station GNV	781 904	481 689	720 139	-238 450	543 454	0	543 454
	Haut Villé	-573 078	10 898 147	10 058 904	839 243	266 165	0	266 165
	Pinçonlieu	-388 923	1 862 555	1 921 461	-58 906	-447 829	0	-447 829
	Beauvais-Tillé	699 275	17 593 495	18 242 536	-649 041	50 234	0	50 234
	ZAT	-516 009	1 034 300	1 036 581	-2 281	-518 290	0	-518 290
	Saint mathurin	-885 478	1 843 070	1 915 182	-72 112	-957 590	0	-957 590
	ZA Transférées	683 000	859 147	1 699 749	-840 602	-157 602	0	-157 602
	Pépinière	35 917	534 493	452 199	82 294	118 211	-23 571	94 640
	Total Général	7 505 219	151 483 526	151 001 078	482 448	7 987 668	-1 454 886	6 532 781

IV - RATIOS

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	425,42	365
2	Produit des impositions directes/population	353,40	334
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	492,42	437
4	Dépenses d'équipement brut/population	125,64	87
5	Encours de la dette / population	183,56	340
6	DGF/population	98,81	92
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	39,84%	38,5%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	90,8%	90,8%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	25,5%	19,8%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	37,3%	77,9%

(2) Les 10 ratios sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs, ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

(3) Source : document «Annexe 5 - les disparités des situations communales, départementales et régionales» publié en juillet 2018 sur le site internet www.collectivites-locales.gouv.fr – compte de gestion 2018

V - REPARTITION SUR 100 EUROS DES BUDGETS CONSOLIDES (FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT)

Répartition des dépenses				Répartition des recettes	
Rappel CA 2018	CA 2019			Rappel CA 2018	CA 2019
Reversement de fiscalité (2)					
24,67 €	21,65 €				
Culture				Impôts locaux (3)	
15,33 €	16,57 €			48,01 €	46,88 €
Environnement - déchets				Etat (5)	
13,98 €	14,12 €			19,58 €	20,83 €
Transports				Taxes diverses (4)	
9,07 €	10,81 €			15,29 €	15,72 €
Développement économique				Emprunts	
4,81 €	8,41 €			4,85 €	4,27 €
Assainissement				Communes membres (7)	
7,42 €	6,17 €			3,94 €	3,31 €
Dette				Usagers (6)	
6,04 €	5,57 €			2,65 €	2,64 €
Sécurité				autres subventions	
5,88 €	5,14 €			0,92 €	2,08 €
Sports & jeunesse				Région	
5,29 €	4,65 €			0,69 €	1,38 €
Aménagement				Département	
3,04 €	3,39 €			0,51 €	1,09 €
Habitat				Cessions foncières	
1,30 €	1,30 €			0,98 €	0,98 €
Tourisme				Divers	
0,81 €	1,04 €			2,59 €	0,82 €
Intervention sociale et de santé					
0,97 €	0,78 €				
Enseignement					
0,99 €	0,20 €				
Famille					
0,39 €	0,20 €				



(1) répartition pour l'ensemble des budgets, principal et annexes, investissement et fonctionnement confondus.

(2) reversements en faveur des communes membres au titre des attributions de compensation et de la dotation de solidarité communautaire.

(3) **les impôts locaux** comprennent la cotisation foncière entreprise, la cotisation sur la valeur ajoutée, la taxe d'habitation, la taxe sur les

(4) **les taxes** d'enlèvement des ordures ménagères, de séjour, de redevance assainissement et du versement transport.

(5) les dotations de l'Etat intègrent la dotation d'intercommunalité, les compensations d'exonérations fiscales, le fond national de garantie

(6) les recettes des usagers correspondent aux droits d'entrée, les loyers, les participations aux travaux réalisés dans le cadre du SPANC, l'achat

(7) pour l'essentiel, remboursements par la ville de Beauvais des frais de personnels mutualisés.